

2013

rapport d'activité 2013

caue / conseil architecture urbanisme environnement du Puy-de-Dôme

> quelques mots sur 2013



Ce document se veut un résumé des actions que notre association a mené durant les 12 mois de l'année écoulée. Le fascicule servant de support à nos échanges est particulièrement riche et montre, s'il en était besoin, le dynamisme de toute l'équipe et de son directeur Michel ASTIER.

Merci à tous.

L'assemblée générale est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, d'aborder les enjeux à venir de notre institution, de faire des projets... Et prendre connaissance du budget 2014. Ce rapport d'activités est un constat. Les présentations faites des différentes interventions par les salariés du CAUE doivent provoquer un moment de débat et de dialogue qui servira à confirmer l'orientation, voire à réorienter les objectifs de notre association.

Nous avons une mission de service public rappelée par la loi de 1977. A nous de l'exercer dans la transparence, l'indépendance et l'efficacité. Avec nos partenaires, continuons d'avancer, de faire preuve d'innovation, de surprendre... nous avons su trouver notre place grâce à notre savoir-faire et notre enthousiasme.

Bonne assemblée générale
Maurice Mestre
Président CAUE 63



Le CAUE, ou Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement est organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture de 1977. Les CAUE sont actuellement présents dans 92 départements. Ils sont regroupés au sein de la Fédération Nationale des CAUE et travaillent parfois en unions régionales.

Les CAUE ont pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale, sur le territoire départemental. C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

Ceci les conduit à exercer quotidiennement les missions suivantes :

- informer, sensibiliser, les citoyens, les agents et élus des collectivités territoriales sur l'urbanisme et le développement durable ;
- conseiller les particuliers désireux de construire ou de rénover, les collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ;
- former/informer les maîtres d'ouvrage publics, les professionnels, architectes, artisans, les enseignants sur les constructions, la réglementation, les économies d'énergie...

Après 35 ans d'existence, le CAUE du Puy-de-Dôme demeure le militant de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale et le promoteur d'un développement raisonné. Il est un lieu neutre de conseil et d'échange. Son équipe travaille à la cohérence des projets territoriaux, respecte les acteurs et la mémoire des lieux et propose des réponses simples et contemporaines. Le CAUE dispose d'une connaissance du territoire qui lui permet de croiser les échelles, celle du site, de la commune, de l'intercommunalité, du département, et au-delà. Il travaille avec une approche pédagogique, culturelle et technique. Il reste flexible dans ses méthodes, pour s'adapter au contexte local et appréhender chaque problématique et projet de façon transversale.

FORMATION, CONSEIL, SENSIBILISATION, sont missions du CAUE, elles sont intimement liées et interagissent entre elles. L'approche du professionnel CAUE bénéficie de cette synergie.

SOLIDARITÉ :

les CAUE sont des acteurs de la solidarité territoriale, entre espaces urbains et espaces ruraux, entre acteurs publics et privés.
Service public : les CAUE mettent en œuvre un service public de proximité, au travers des conseils donnés aux particuliers et des actions de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère.

TERRITOIRES :

les CAUE aident à fabriquer les territoires et la ville de demain, en déployant une approche toujours culturelle et pédagogique.

SOLUTIONS :

les CAUE sont une solution de savoir-faire de proximité, à l'écoute de toute la variété d'interrogations et de besoins de toutes les collectivités, des professionnels et des populations.

PLATEFORME D'EXPERTISES :

les CAUE sont une plateforme locale unique d'expertises mettant en présence l'ensemble de ces acteurs et sont particulièrement qualifiés pour les faire dialoguer ensemble.

équipe du CAUE

L'équipe du CAUE est restée stable dans sa composition, par rapport à l'année 2012, soit 13 salariés (dont un agent d'entretien). Ce groupe pluridisciplinaire comprend : 7 conseillers (six architectes et un urbaniste), un animateur du centre de ressources, un directeur et une attachée de direction chargée de la comptabilité, une chargée d'accueil secrétariat en formation de professionnalisation communication.

Le Directeur Michel Astier assume les fonctions de direction de l'institution... Le directeur impulse et dirige les grandes orientations du CAUE, il assure de nombreuses missions pour la structure et assurer son rayonnement. Il la représente auprès des instances locales tant au niveau professionnel qu'administratif. Son rôle de coordinateur de l'équipe lui permet, en lien avec le président et les administrateurs, de garder le cap sur les missions des CAUE et les spécificités du département du Puy-de-Dôme. Une réunion mensuelle de l'ensemble du personnel est organisée sous sa direction, le temps global consacré au management est de **67 jours**. Le directeur n'effectue pas d'interventions de conseils sur le terrain mais il assure la représentation du CAUE au niveau des jurys de concours, des commissions d'urbanisme et commission des sites. Il participe également à de nombreuses conférences, tables rondes tant au niveau professionnelles que universitaires, une part est également consacrée à la formation, à la rédaction d'articles et aux actions d'animations. Des représentations diverses afférant à sa fonction complètent ce volet relationnel.

Le directeur est un élément moteur des réflexions fédérales, par sa présence au Conseil d'administration de la fédération nationale des CAUE et à la Conférence technique des directeurs pour la représentation des CAUE Auvergne. Son implication nationale lui permet de bien connaître le « réseau » des CAUE, **41 jours** de travail ont été consacrés aux actions de la FNCAUE.

accueil de stagiaires

Le CAUE s'est assigné comme objectif de recevoir des stagiaires de niveau " universitaire " afin de co-construire les réflexions servant de base à l'organisation des rendez-vous thématiques ou des publications.

Louise Courtial du 28.01. au 22.02.2013 / stage de première pratique professionnelle 3^{ème} année / école d'architecture de Clermont / thème du stage : problématique Santé et Espace de vie.

Lucille Paulet du 06.06 au 11.08.2013 / stage 4^{ème} année d'école d'architecture / Toulouse / thème du stage : problématique Santé et Espace de vie.

Rodophe Moreau du 08.04 AU 13.09.2013 / Master 1 – développement territorial et nouvelles ruralités / université Blaise Pascal Clermont / thème du stage : intensification des tissus pavillonnaires.

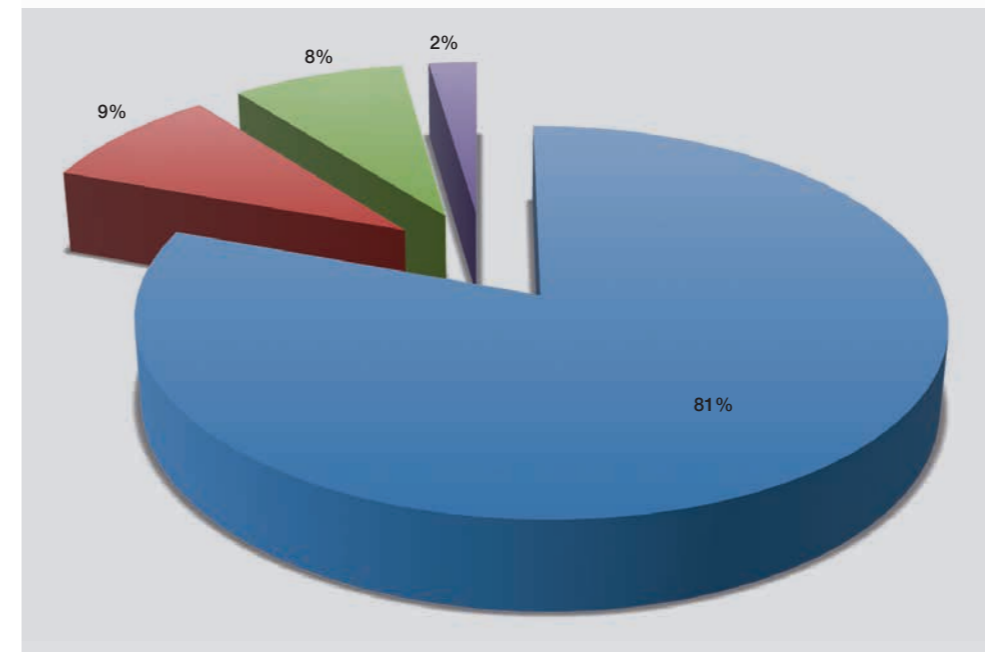
Céline Geneix du 18.02. au 22.02.2013 / stage d'observation classe de 3^{ème} / collège Fénélon Clermont-Ferrand.

Eloïse Vertu du 27.03. au 29.03.2013 / stage d'observation classe de 3^{ème} / collège Molière Beaumont.

coordinations

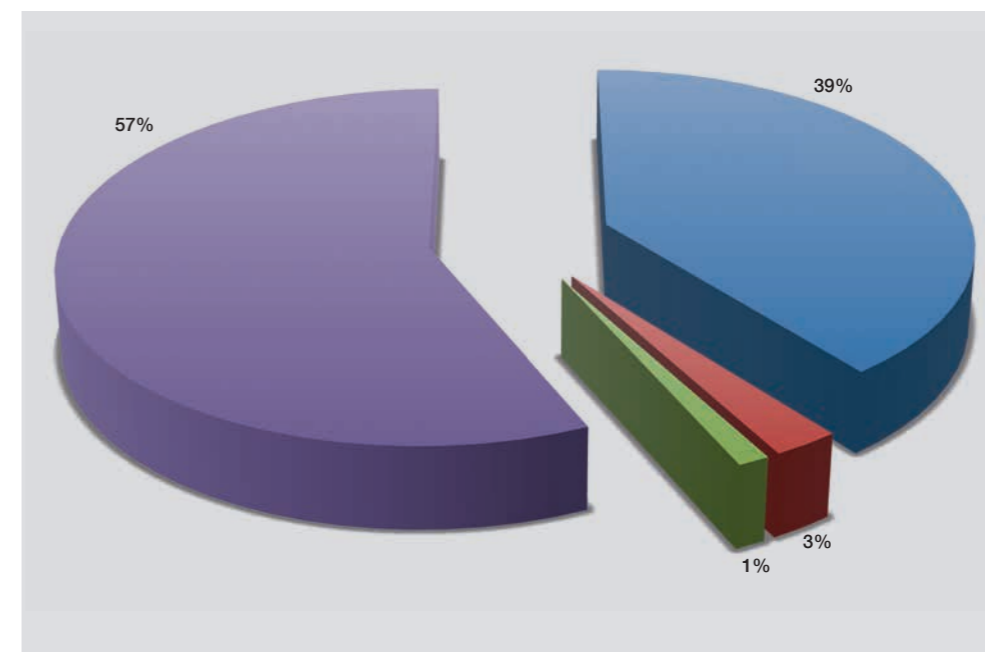
Les salariés participent régulièrement à des réunions dites de coordination. Basées sur un rythme mensuelles, elles donnent l'occasion au directeur d'évoquer auprès des conseillers et des personnes de l'administration, les points les plus importants de notre activité. Ce temps de travail en commun est le lieu de l'organisation des salons, des discussions sur le contenu et l'articulation du journal, d'évoquer les rendez-vous thématiques, l'accueil de stagiaires, les formations, les animations, les expositions. Le président du CAUE est le plus souvent présent. 8 réunions ont eu lieu dans l'année. Une journée conviviale est organisée dans l'année, journée de visites, de détente et partage. En 2013 elle s'est déroulée à Moulins ; trajet en TER, visite de centre de l'illustration, du musée du costume, de la place d'Allier avec les Halles et une visite de courtoisie au CAUE de l'Allier.

Photo à venir



> Budget 2013 dépenses

- charges de personnels - stagiaires - formation
- fonctionnement
- actions - animations et éditions
- cotisations paritarisme - urcaue - fédération caue



> Budget 2013 recettes

- reversement taxes caue
- cotisations
- participation formation
- fonds propres

recettes et dépenses du CAUE

Jusqu'au 1^{er} mars 2012, la majorité des recettes du CAUE provenaient d'une taxe départementale sur les permis de construire, la TDCAUE, votée par le Conseil général.

Ce dispositif a été modifié par l'entrée en vigueur au 1^{er} mars 2012 d'une nouvelle fiscalité de l'urbanisme, qui prévoit la suppression de la TDCAUE au profit d'une taxe d'aménagement, « instituée par délibération du Conseil général (...) en vue de financer, d'une part, la politique de protection des espaces naturels sensibles (...) et d'autre part, les dépenses des Conseils d'archi-

tecture, d'urbanisme et de l'environnement » (Loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificatives pour 2010, parue au Journal Officiel du 30 décembre 2010).

Puis selon les départements des subventions de la Région, du Département, des communes ou d'autres collectivités publiques, des cotisations des adhérents et des contributions liées à des conventions d'objectifs conclues avec les collectivités ou les partenaires publics ou privés.

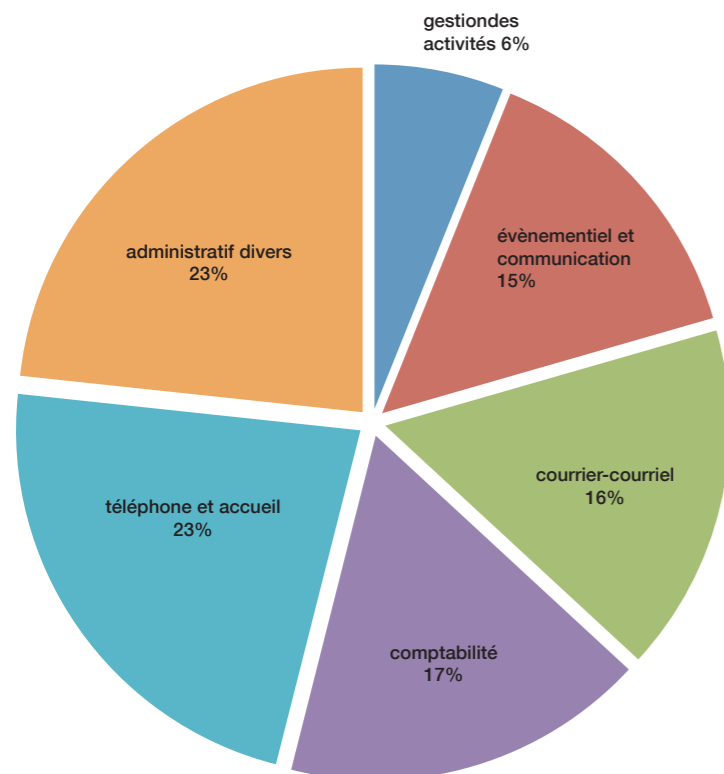
pôle administration

attachée de direction

Le rôle de l'attachée de direction est en premier lieu l'assistance du directeur dans sa mission de dirigeant. Elle assure la coordination administrative de l'ensemble de l'équipe comme « personne ressources » ; en terme de gestion-direction le temps consacré est de 82 j. Le travail consiste en la rédaction du courrier de direction, la préparation des réunions de gouvernance et des comptes rendus des coordinations, conseils d'administrations, assemblée générale. La prise de connaissance de l'ensemble des courriers et courriels pour répartition et suite à donner est de 25 j. La préparation du budget et le contrôle de la comptabilité. La gestion sociale et le paritarisme de l'entreprise sont également traités en interne, comprenant les salaires, charges sociales, application de la convention collective et gestion des dossiers stagiaires. Pour l'année il faut également rajouter la mission de tutorat du contrat de professionnalisation. Un temps de travail est aussi consacré à la coordination des évènements, salons, conférences ... Le traitement des statistiques pour la préparation du rapport d'activités annuel et une partie rédactionnelle. Du temps est également consacré l'assistance informatique des collègues pour 6,5 j.

La gestion de l'Union Régionale des CAUE (2,5j) et la coordination du palmarès « valeurs d'exemples 2013 » 22 j en 2013, ont été réalisées par le CAUE 63.

L'attachée de direction assure le suivi des réunions mensuelles inter-structures de la Maison de l'Habitat.



comptabilité communication

Le pôle administratif a poursuivi en 2013 ses activités permanentes de secrétariat comprenant la gestion des courriers et des courriels arrivée-départ, le classement, les copies. Deux salariées ont assuré à tour de rôle les appels téléphoniques et l'accueil. La prise de rendez-vous pour les personnes souhaitant rencontrer un conseiller. Le secrétariat répond aux sollicitations des collègues pour la partie administrative de leurs missions.

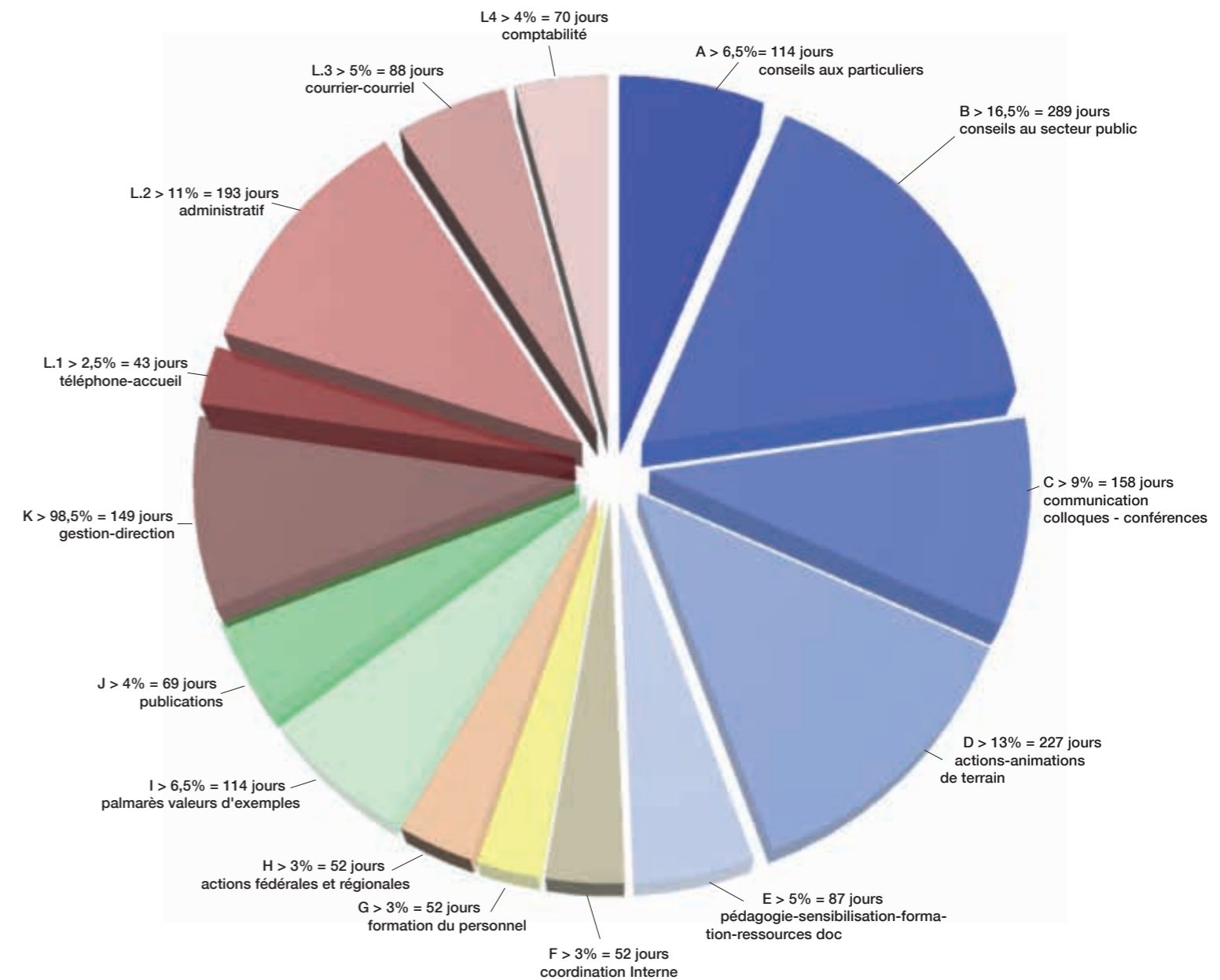
En remplacement d'un départ en retraite, le CAUE a conclu un contrat de professionnalisation (licence communication et marketing) avec une étudiante. Cette embauche doit développer le volet communication de la structure.

Une personne assure l'ensemble de la comptabilité pour 38,45% de son temps de travail soit **72 jours** par an : paiement des factures, saisie des écritures, points bancaires... établissement des pré-bilans annuels y compris les bilans liés aux organismes sociaux sous le contrôle de l'attachée de direction. Cette personne gère aussi les inscriptions aux colloques, formations, les réservations hôtelières, les remboursements kilométriques, la gestion et les commandes des fournitures administratives, les adhésions, les calendriers divers, la saisie des activités de l'ensemble du personnel pour la comptabilité analytique des tâches réalisées. Il faut rajouter à ces multiples tâches administratives le fonctionnement matériel des locaux, la gestion du véhicule du CAUE et le quotidien de services et de présences difficilement perceptibles dans un rapport d'activités. Temps passé pour l'ensemble de l'assistance secrétariat : courrier-courriel **39 j** - copies **6,5 j** - administratif divers **82,5 j** - téléphone **17,5 j** - l'accueil **10,5 j**.

La partie communication interne et externe est en cours de construction avec la signature du contrat de professionnalisation qui offre une présence alternée dans la structure. Pour ce nouveau poste il y a lieu de reprendre l'existant des bases de données adresses, coordonnées diverses afin de cibler les publics recherchés lors notamment des rendez-vous thématiques et la diffusion des informations. Le travail consiste également en l'assistance des conseillers à la préparation des événementiels, l'organisation des conférences, les bilans d'actions, les expositions, les salons... événementiels et communication 28 j. L'orientation de ce nouveau profil dans l'équipe devrait être aussi source de proposition dans le domaine du multimédia et des nouvelles technologies. Les rendez-vous thématiques du CAUE étant irréguliers, ce poste est assurément polyvalent et multi fonctions. Une partie de ce temps est affecté en complément du secrétariat, notamment pour l'accueil, la gestion des appels téléphoniques et le courrier.

2013 > répartition du temps de travail

tous salariés confondus soit : 1757 jours
(calcul hors stagiaires)



légende		
● 1 conseils aux particuliers	● 4 événementiel · Palmarès · Hors palmarès	● 7 gestion-organisation avec · Gestion direction · Administratif · Délégué du personnel · Assistances collègues · Coordinations internes · Locaux · Comptabilité · Téléphone · Gestion des activités diverses · Accueil
● 2 conseils au secteur public avec · Jury · Archi · Urba aménagent · Habitat · Fleurissement · Patrimoine	● 5 publication avec · Journal · Autres publications, articles	● 8 actions fédérales et régionales · Fncuae · Urcaue
● 3 communication-colloques-conférences avec · Représentation	● 6 pédagogie-sensibilisation avec · Les formations données et reçues · L'encadrement des stagiaires · Centre de ressources · Assistances documentaires collègues	

le territoire et ses conseillers

Chaque conseiller (architecte, urbaniste) est l'interlocuteur d'un secteur du département et d'un maire ou élu.

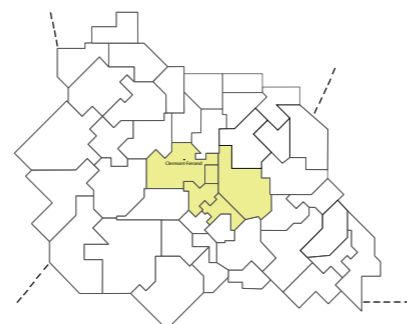


Sud du Grand Clermont
Diane Deboaisne

Au cours de l'année 2013, la mise en oeuvre du SCOT a continué à fortement impacter le territoire sud du Pays du Grand Clermont. Ainsi, Clermont Communauté a finalisé la révision de son programme local de l'habitat (PLH), de nombreuses communes ont lancé les études de leurs documents d'urbanisme réglementaire ou les ont approuvés. Poussée par les réflexions sur la sédimentation urbaine et la préservation des terres agricoles, la reconquête des friches urbaines commence à mobiliser les acteurs locaux. Si des projets se concrétisent sur les friches industrielles Michelin, les friches militaires, ferroviaires, hospita-

lières... restent à investir.

L'année 2013 a vu la prise de fonction des deux urbanistes embauchés dans les services du Pays du Grand Clermont et chargés de suivre la mise en oeuvre du SCOT. La collaboration avec le CAUE est importante : préparation des consultations et suivi des études de PLU, suivi et qualification de projets d'installations commerciales (dans le cadre du « Comité Consultatif du Commerce » du Grand Clermont), commande de la formation « habitat participatif »... Les études d'aménagement de zones d'activités (Billom, Vic le Comte, parc logistique Clermont Auvergne...) se



poursuivent, ainsi que la construction de bâtiments industriels, artisanaux, et plusieurs projets d'équipements publics ou de logements sociaux situés presque tous sur le territoire de Clermont Communauté.

Des études pilotes portées par le Parc Naturel du Livradois-Forez : la trame verte et bleue de la communauté de communes du Pays de Billom Saint Dier – Vallée du Jauron ; l'étude « Habiter autrement des centres-bourgs » déclinée sur le bourg de Saint Dier d'Auvergne, ont exploré différentes pistes méthodologiques de qualification des projets d'aménagement du territoire.

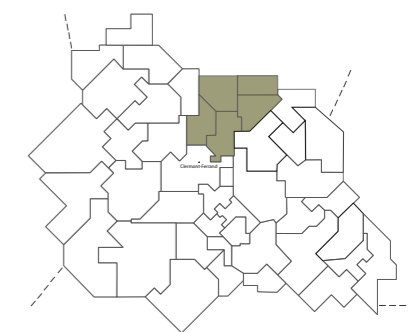


Nord Limagne
Philippe Robbe

Sur l'exercice 2013, plusieurs actions sont soutenues par le CAUE, dans différents domaines qui touchent aux enjeux Publics et Privés. Des projets qui répondent à une demande locale... Les plus significatives concernent l'Habitat et notamment l'action PLH, qui porte sur les communautés de communes (C.C. Nord Limagne, C.C. Coteaux de Randan, C.C. Limagne Bord d'Allier, Riom communauté). Ce sont également des actions qui concernent, le Programme d'Intérêt Général (PIG) ; action initiée par les communautés de communes en direction des propriétaires privés de logements. Les espaces extérieurs, utilisant une palette végétale composée d'essences locales qui participent activement au caractère écologique du quartier, les allées de fruitiers et vergers maillent le quartier et attirent, par leur végétation foisonnante, les espèces faunistiques en valorisant l'écosystème. Les différents milieux

propres au développement de la biodiversité sont créés sur le site... Des projets qui se concrétisent dans le respect d'une logique de territoire,....L'accompagnement du CAUE, a permis la rénovation d'un cadre bâti municipal dans une logique de territoire. La collectivité d'Aubiat a procédé à la réhabilitation et la remise en état de l'école de Chazelle... Très rapidement, d'autres communes sur le territoire de Limagne ont emboité le pas. C'est l'exemple de la Commune de Montpensier, qui s'est inscrit dans une démarche équivalente en réhabilitant en centre Bourg la Mairie-Ecole. Des aménagements, sécuritaires et respectueux de l'identité des lieux...

L'aménagement du bourg vieillissant de la Sauzede, la collectivité d'Enval a assumé avec beaucoup de dévouement, cette lourde tâche d'améliorer continuellement la commune. Ces nouveaux espaces portent en eux le gage d'un avenir, celui



d'un mieux-être partagé par les habitants et d'un développement pérenne et harmonieux des communes. Des projets respectueux de l'évolution des textes réglementaires... A l'échelle communale, le Caue accompagne les procédures d'urbanisme réglementaire (PLU) et les actions "façades" des commerces et des logements. C'est à la demande et au contact des collectivités locales, que le Caue apporte une expertise concernant l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux secteurs. Cette approche, propose une démarche harmonieuse entre habitat et préservation des terres agricoles... Accompagnement du caue, ...pour une culture commune... Dans ce contexte, la mission de conseils du Caue, permet de traverser une collaboration quotidienne de soutenir les initiatives des collectivités locales et rendre le secteur encore plus attractif.

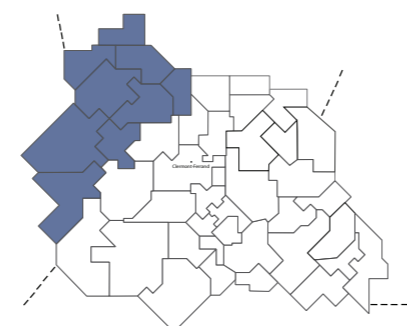


Combrailles
Lionel Favier

L'étude diagnostic du Plan Local de l'Habitat du Pays des Combrailles ayant été achevée à l'automne 2012, les Communautés de Communes du territoire ont lancé plusieurs Plan Locaux de l'Habitat « territorialisés ». Dans cette seconde phase, le CAUE 63 a été sollicité par les Communautés de Communes de Manzat, Cotes de Combrailles et Pontgibaud Sioule & Volcans. Sur chacun de ces territoires, et à l'instar de l'ensemble du Pays des Combrailles, l'enjeu que représente l'habitat de centre-bourg est apparu comme une priorité vitale, à laquelle il convient de répondre, et le CAUE 63 a proposé des pistes d'action, s'inspirant notamment de la très intéressante démarche menée par le Parc Livradois Forez sur une problématique

très similaire. Le territoire des Combrailles est en mutation, et nombres de communes ont en 2013 lancé un projet de révision de leur plan d'urbanisme.

Cela se traduit aussi dans les opérations d'aménagements d'espaces publics. Nous sommes intervenus en appui en phase conception mais aussi en phase chantier, dans une collaboration largement renforcée avec les services du Conseil général du Puy-de-Dôme sur neuf opérations d'aménagements en travers de bourgs et espaces publics : Chapdes Beaufort, Chateaufort les bains, Lastic, Davayat, Pontaurum, Sauret-Besserve, Sauvagnat près Herment, Teilhède, Verneugeols. Nos interventions ont permis sur des communes telles Teilhède ou Lastic par exemple, de



mettre au premier plan les préoccupations paysagères, gages d'attractivité de nos villages, mais aussi économiques en privilégiant des principes d'aménagement et des matériaux « raisonnables ».

Le CAUE 63 est un partenaire régulier du grand Parc industriel et logistique de l'Aize sur la commune de Combronde, au carrefour des autoroutes A71/A75 et A89. La Communauté de Communes de Pontgibaud Sioule & Volcans achève actuellement un processus de réflexion quand à l'opportunité de création de zones à vocation artisanale sur la commune de Bromont-Lamothe au niveau de la sortie autoroutière n°26 Vulcania où de nombreux enjeux du territoire et plus largement du département sont confrontés aux réalités économiques.



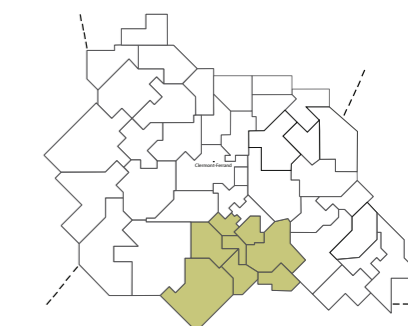
Pays d'Issoire
Christine Descœur

Le temps de crise, temps favorables.

La démarche d'aménagement, inscrit dans la durée, constitue un véritable engagement pour les collectivités locales. L'espace considéré comme une ressource, un réel potentiel à ne pas gaspiller demande l'émergence de solutions innovantes mettant en avant une approche transversale. Sur le Pays d'Issoire, plusieurs études, durant l'année 2013, se sont inscrites dans ce processus. La question de construire de nouveaux quartiers, qu'ils soient d'habitat ou liés à l'activité demande de comprendre le lieu d'intervention et de traiter les problématiques d'aménagement comme un tout.

Exemple de deux projets identifiés sur le pays d'Issoire :

- Le Broc – aménagement d'une zone d'habitat, site du Pouzet
Situé dans une zone de protection du patrimoine, ce futur quartier doit s'inscrire sur un secteur qualifié d'espace naturel enclavé entre des entités urbanisées à faible densité.
Comment réaliser un projet de développement urbain durable basé sur la conception d'une armature urbaine dense et d'espaces publics fondés sur l'émergence de lieux de vie, tout en prenant soin de veiller à la préservation de l'histoire du lieu ?



- Saint-Jean-Saint-Gervais - étude de mise en valeur et de « ménagement »
Le site comme une évidence, confirmer ou infirmer ;
Le patrimoine comme levier de développement local, touristique et économique ?



Livradois Forez sud
Christophe Camus

Les interventions sont le plus souvent réalisées dans le cadre de l'Atelier d'urbanisme rural du PNR Livradois-Forez.

Le travail de terrain est partagé entre le suivi des documents d'urbanisme en cours - des PLUI pour la totalité - et un accompagnement des territoires sur des opérations diverses.

Les communautés de communes du Pays de Cunlhat, du Pays d'Ambert et de la Vallée de l'Ance sont concernées par ces PLUI, à des stades plus ou moins avancés. Au-delà d'un encadrement traditionnel de ces démarches, le suivi de ces études permet notamment de promouvoir et d'assurer un travail de terrain collectif (bureaux d'étude, élus, personnes associées...) qui permet un partage des connaissances et des enjeux. Ce partage facilite le dialogue et l'élaboration des phases de zonage et du règlement.

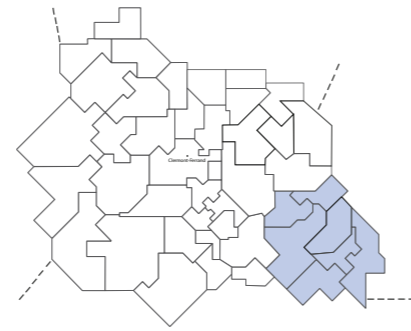
L'accompagnement des communes se décline essentiellement sur deux thèmes :

- Les extensions de bourg avec les projets de Mayres, Cunlhat et Beurrières,

- les études d'aménagement d'espaces publics avec l'étude de la traverse et des places de Saint-Clément-de-Valorgue, la reconfiguration du centre médiéval de Viverols, la requalification de la place du Livradois à Ambert.

L'accompagnement de ces démarches implique la rédaction du cahier des charges permettant la sélection du bureau d'études, le suivi de l'étude, parfois l'organisation de visites proposant au comité de pilotage des références urbaines ou architecturales proches (visite à Brioude pour les élus de la communauté de communes du Pays d'Arlanc).

L'accompagnement des collectivités concerne également le thème de l'architecture, avec la programmation de l'étude de restructuration des équipements scolaires de la commune de Job, l'étude de programmation concernant l'ancienne



école Saint-Joseph à Cunlhat, la participation au jury du concours de « la Scierie », équipement culturel porté par la communauté de communes du pays d'Ambert. De façon plus anecdotique, les communautés de communes du Pays de Cunlhat et du Pays d'Arlanc ont maintenu des journées de Conseil façades malgré l'annulation des subventions du Conseil général. Le dispositif permet d'assurer un minimum de conseils aux particuliers, sur site, lors de ces journées.

A l'échelle du PNR Livradois-Forez, le CAUE participe également au suivi de l'étude « Habiter les centres-bourgs », sur la globalité de l'étude et sur le cas particulier du quartier Saint-Martin à Cunlhat. Il participe aussi au comité de programmation des fonds Leader sur le périmètre du GAL (groupe d'Action Locale) du Livradois-Forez.



Sancy, Cheires et Volvic
Jean Roques

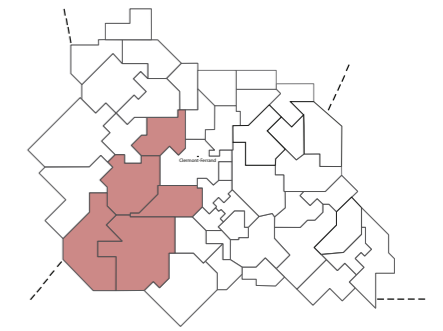
Le périmètre territorial de mes interventions d'accompagnement auprès des collectivités est resté constitué en 2013 par un ensemble du grand quart sud-ouest à savoir les communautés de communes de Volvic Sources et Volcans, Terres Dômes Sancy, Sancy Artense Communauté, massif du Sancy et Les cheires.

L'aide aux communes pour les documents d'urbanisme a été perpétué à revêtu deux aspects principaux. Tout d'abord, une intervention habituel en direct auprès des communes demanderesse. Ces actions ont consisté principalement en aide à la rédaction des cahiers des charges ou participation aux comités de pilotage ou rédaction de contribution. Le CAUE est intervenu dans 8 communes au titre des PLU. Le contenu et le temps passé est variable suivant les communes.

A côté de ces contributions directes, j'ai

participé à la construction de l'Atelier Rural d'Urbanisme. Réunir sur un projet commun d'ingénierie territoriale a été un engagement motivant et riche qui a permis de porter l'ARU sur les fonds baptismaux. Une convention de partenariat a été signée en juin, définissant les rôles de chaque structure et les modalités de participation, elle a permis aussi d'en fixer les objectifs principaux. Sans attendre la signature définitive, l'ARU a décidé de proposer ses services dans plusieurs communes qui ont répondu positivement à cette demande permettant de vivre les premières expériences de cet atelier.

En appui de la commission « Petit Patrioisme » du Conseil général, la commune de Charbonnières les Varennes a été visitée. Il a été fait un ensemble de proposition et un choix de démarche pour constituer le dossier de demande auprès de la commission.



En matière de PAB, j'ai aussi accompagné les communes de Volvic et Chatel-Guyon. Pour cette dernière commune un travail important de programmation du centre du bourg a été engagé avec des propositions permettant de statuer sur le devenir de différents espaces tels que la place du marché ou la rue de la mairie.

Un appui spécifique a été réalisé avec la communauté des Cheires à propos de l'étude préalable à l'aménagement durable du quartier de la Rippe. Une action exigeante est entreprise par la communauté et la commune de Tallende à propos d'un quartier où il est travaillé sur la complexité des destinations, la qualité environnementale de aménagements et la notion d'éco quartier englobant une démarche de concertation en amont des populations et des propriétaires.



Pays thiernois
Thibault Racault

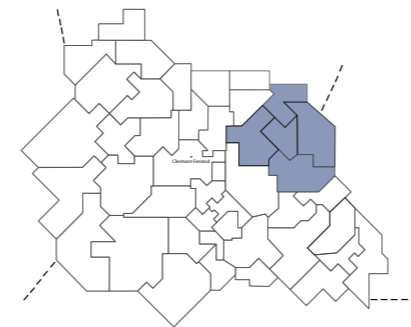
2013 fut une année de réflexion sur l'avenir du territoire à travers la finalisation du Programme Local de l'Habitat à l'échelle de quatre communautés de communes (Thiers Communauté, Montagne Thiernoise, Pays de Courpière et Entre Dore et Allier) et à travers la clôture et la synthèse du programme Habiter Autrement les centres-bourgs piloté par le Parc Naturel Régional du Livradois Forez et le Conseil Général du Puy-de-Dôme.

Les axes d'évolution portent sur une reconquête des centres-bourgs par une adaptation de l'immobilier aux besoins d'habitat du XIX^{ème} siècle : des espaces extérieurs pour tous les logements, des

logements plus grands et plus lumineux, des cellules commerciales adaptées et évolutives, des espaces publics requalifiés,...

Certaines communes comme La Monnerie le Montel ont engagé dès 2013 la phase opérationnelle par l'acquisition d'immeubles en vue de les réhabiliter en logements et commerces.

D'autres engagent de concert la révision de leur Plan Local d'Urbanisme et la création de quartier au programme mesuré afin de garder un équilibre avec les ambitions de remise sur le marché de logements vacants. Ces projets expérimentaux inspirent également d'autres communes en



dehors du dispositif « habiter autrement les centres-bourgs » qui ont lancé des réflexions d'ensemble à l'échelle d'îlot : la commune d'Augerolles autour de son école, sa mairie, la Poste et de quelques logements, la mairie de Vollore-Ville sur ses espaces publics,...

2014 sera le début d'une longue phase de mise en œuvre de ces objectifs de développement local. Le CAUE, notamment à travers sa participation à l'atelier d'urbanisme du Livradois-Forez, accompagnera les communes dans la mise en place des opérations et des outils nécessaires à la réussite de ces projets.



Stéphane David
Animateur du centre de ressources

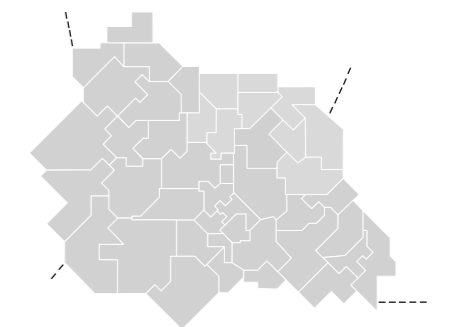
Le centre de ressources : Un métier moderne qui s'adapte aux nouvelles technologies. Gérer les sources et, dénicher, traiter, synthétiser l'information : les fonctions du centre de ressources du CAUE du Puy-de-Dôme sont multiples et en évolution constante.

Il met ses compétences au service de l'équipe du CAUE pour se tenir informé des dernières législations, pour gagner en productivité et en conseils, pour valoriser les savoirs-clés.

Aujourd'hui, les CAUE doivent être réactifs face à la masse d'information de plus en plus complexe dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et du paysage. Détenir la bonne information au bon moment est la meilleure stratégie pour apporter un bon conseil et aider à la décision

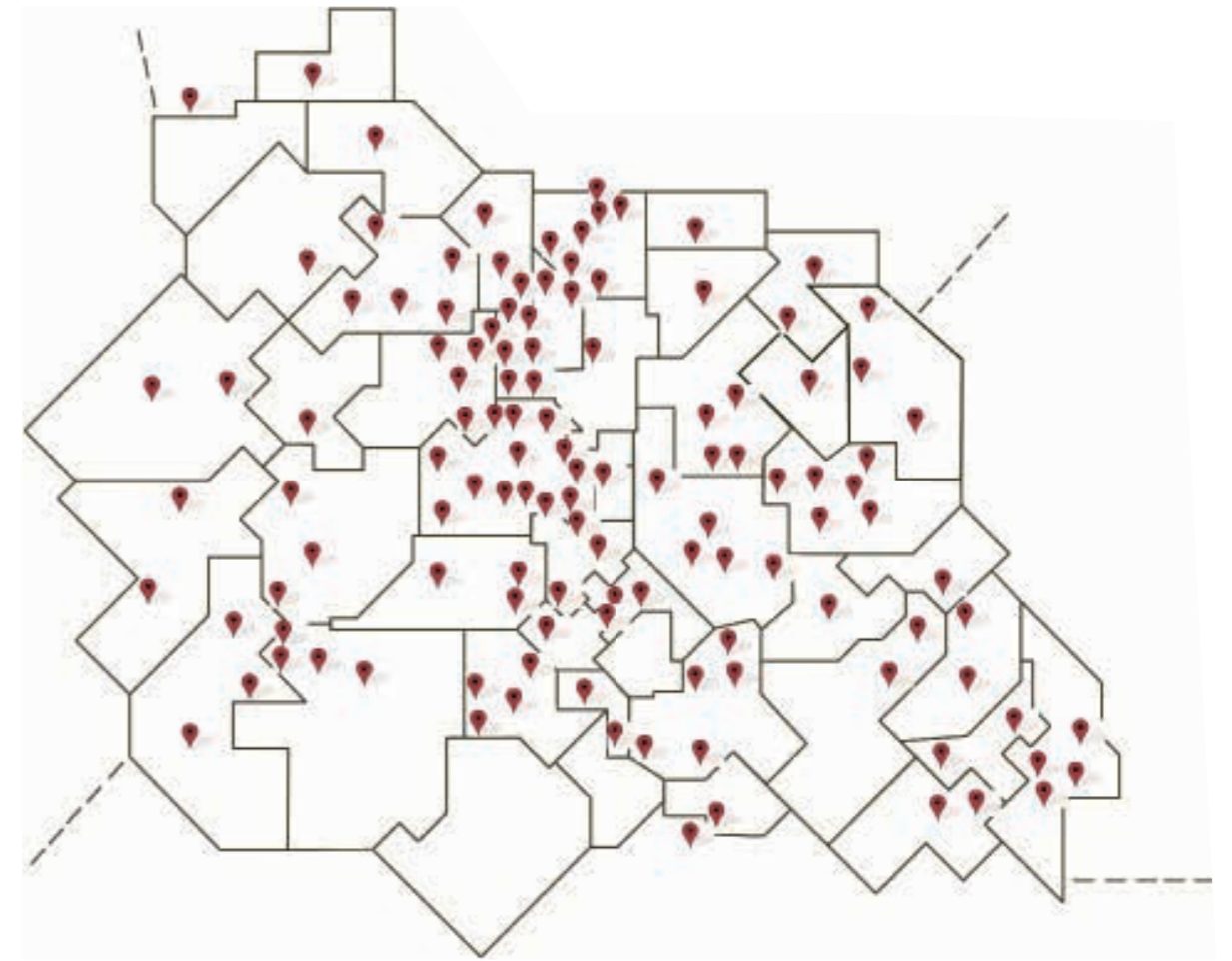
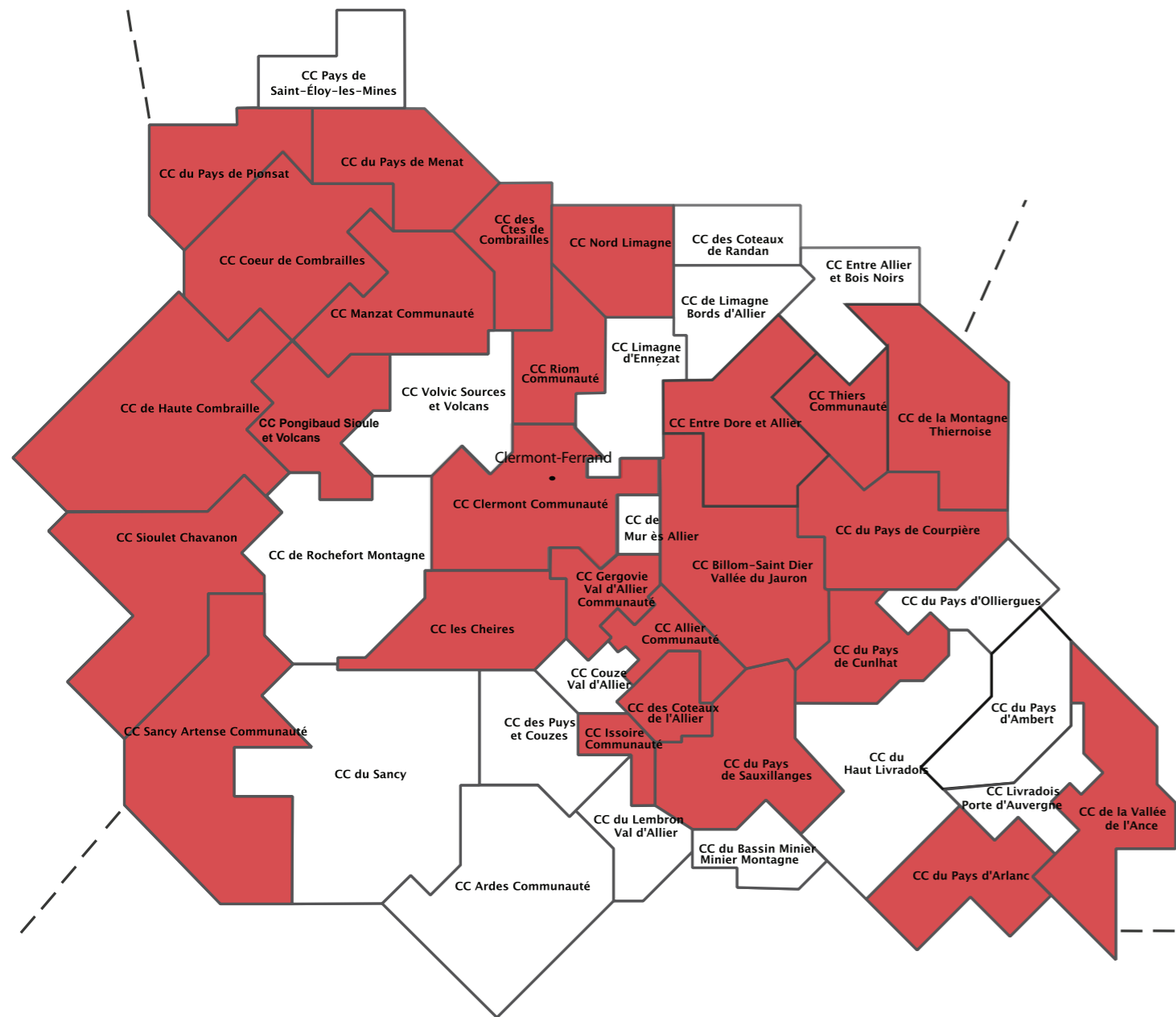
qui sera la plus favorable à son développement. Le documentaliste peut capitaliser les données, les rendre accessibles et exploitables par des techniques et des outils qui rendent plus facile leur circulation et leur diffusion. Avec la mise en place du logiciel s-pass territoires développé par le CAUE 59, le centre de ressources affine ses techniques de recherche, connaît les principales sources d'information et permet au CAUE du Puy-de-Dôme d'avoir un bon niveau d'information rapide, sûr et efficace.

Aujourd'hui le centre de ressources est en capacité d'analyser des informations de toutes natures et quel qu'en soit le sujet. Son rôle se définit en périphérie des métiers d'archiviste et de bibliothécaire. Son image peine à se détacher de ses disci-



plines fondatrices ce qui peut générer une certaine confusion quant à la perception de sa vocation réelle. Le métier de documentaliste est tout sauf un métier routinier. Au contraire, la diversité des tâches à accomplir, son rôle stratégique, la multiplicité des domaines dans lesquels il peut s'exercer et son évolution continue en lien direct avec les nouvelles technologies font de lui un métier moderne et dynamique. On peut le comparer au « médiateur » car il évoque l'idée de lien, de chaînon. La médiation se décline différemment suivant les publics mais elle passe toujours par une discussion, un dialogue, un contact avec l'utilisateur. Par ses missions, le centre de ressources du CAUE est au cœur de l'équipe. C'est en quelque sorte une courroie de transmission.

interventions auprès des collectivités



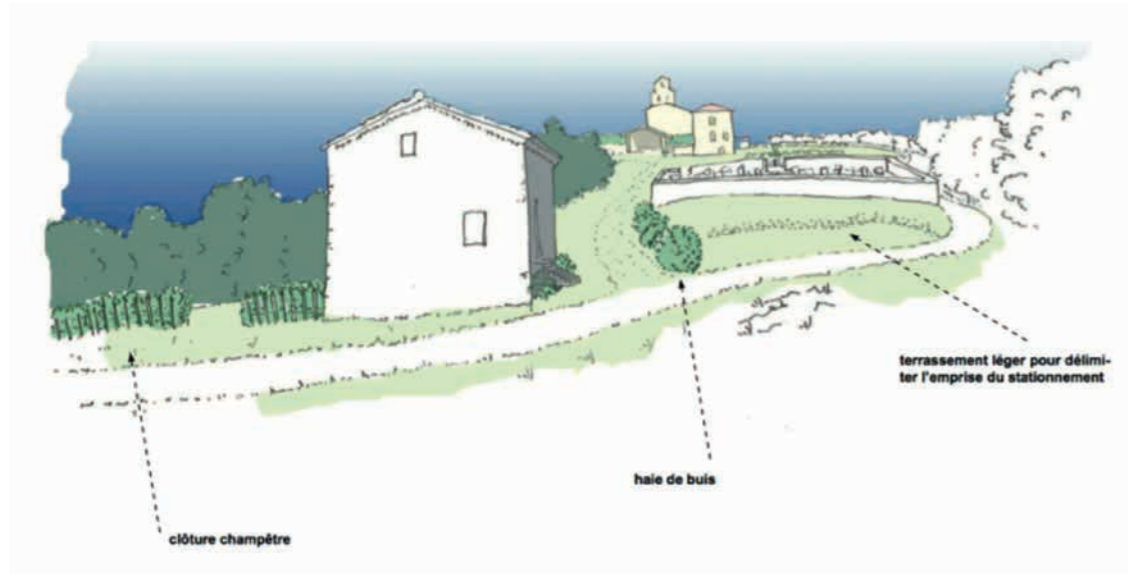
Communes accompagnées en 2013

Communauté de communes accompagnées en 2013

- | | | |
|---|------------------------------|---|
| c.c. Allier Comté communauté | c.c. Gergovie Val d'Allier | c.c. Pontgibaud Sioule et Volcans SMADC |
| c.c. Arlanc | c.c. Haute Combrailles SMADC | c.c. Riom communauté |
| c.c. Billom Saint Dier vallée du Jauron | c.c. Issoire communauté | c.c. Sancy Artense communauté |
| c.c. Clermont communauté | c.c. Les Cheires | c.c. Sauxillanges |
| c.c. Cœur de Combrailles SMADC | c.c. Manzat communauté SMADC | c.c. Thiers communauté |
| c.c. Côteaux d'Allier | c.c. Montagne Thiernoise | c.c. Vallée de l'Ance |
| c.c. Côtes de Combrailles SMADC | c.c. Nord Limagne | c.c. Pays de Menat SMADC |
| c.c. Cunlhat | c.c. Pays Arlanc | c.c. Sioulet Chavanon SMADC |
| c.c. entre Dore et Allier | c.c. Pays de Courpière | c.c. Pionsat SMADC |

- | | | | |
|---------------------------|-------------------------|------------------------------|----------------------------|
| Aigueperse | Chatel-Guyon | Menat | Saint Floret |
| Ambert | Chateldon | Ménérol | Saint Flour l'Etang |
| Arlanc | Cheix sur Morge | Mirefleurs | Saint Genès Champanelle |
| Artonne | Clermont-Ferrand | Le Monestier | Saint Genès du Retz |
| Aubiat | Combronde | La Monnerie le Montel | Saint Georges de Mons |
| Aubière | Condat en combrailles | Le Mont Dore | Saint Hilaire la Croix |
| Aubusson | Courgoul | Montaigut en Combrailles | Saint Jean - Saint Gervais |
| Augerolles | Cournon | Montmorin | Saint Sandoux |
| Aulnat | Courpière | Montpensier | Saint Sauves d'Auvergne |
| Aydat | Creste | La Moutade | Saint Victor Montavianeix |
| Bagnols | Cunlhat | Mozac | Sardon |
| Bansat | Dalle | Murat le Quaire | Sauret Besserve |
| Beaumont | Effiat | Murol | Sauvagnat Près Herment |
| Beauregard Vendon | Egliseneuve des liards | Neuville | La Sauvetat |
| Bertignat | Egliseneuve près billom | Nonette | Sauxillanges |
| Besse | Eglisolles | Orcines | Sermentizon |
| Beurrières | Ennezat | Orléat | Sugères |
| Blanzat | Enval | Parent | Tallende |
| Bort l'Etang | Fayet le château | Paslières | Thiers |
| Bourbon l'Archambault | Gelles | Pérgnat les sarlièvesperrier | La Tour d'Auvergne |
| La Bourboule | Gerzat | Pignols | Vassel |
| Bourg Lastic | Grandrif | Plauzat | Vertolaye |
| Brassac les Mines | Job | Pontaumur | Vic le Comte |
| Le Broc | Laqueuille | Randan | Viscomtat |
| Cébazat | La Roche Noire | Ravel | Vitrac |
| Chabreloche | Lempdes | Riom | Viverols |
| Chambon sur Lac | Lezoux | Rochefort Montagne | Vollore Ville |
| Champeix | Loubeyrat | Romagnat | Volvic |
| Chanat la Mouteyre | Luzillat | Royat | Yssac la Tourette |
| Charbonnière les Varennes | Manzat | Saillant | |
| Charbonnière les Vieilles | Marcillat | Saint Bonnet près Riom | |
| Chateaugay | Marsac en Livradois | Saint Clément de Valorgue | |
| Chateauneuf les Bains | Mayres | Saint Dier d'Auvergne | |

zoom détail des interventions



ARCHITECTURE : école maternelle (extension) marciat – école montpensier – site archéologique pardines – future mairie paslières – bâtiment en lodgement la monnerie – crèche royat – maison de l'enfance saillant – sale de spectacles sancy-artense – accessibilité handicapés sardon – nouvelle mairie sauviat – mairie saint genès du retz – école saint yvoine.

CULTUREL : concours photo patrimoine rural cc. pays arlanc – réflexion programmation « au delà de l'art roman clermont.

DIVERSES REUNIONS : courgoul, issoire, la tour d'auvergne, st jean st gervais.

ENVIRONNEMENT : station épuration la sauvetat, Réseau rural Auvergne avec le parc livradois.

ESPACES PUBLICS - PLACES : st victor montvianeix, ambert, fayet le château – Parking courgoul – viverols.

FACADES : cc. Centre Dore et Allier – cc. haute combrailles – cc. montagne thiernoise – cc. nord limagne – cc. sauxillanges – cc. pays arlanc – communes de : Cunlhat – Montpeyroux – st Genès Champanelle - (légende cc = communautés de communes).

LOGEMENTS : la monnerie le montel – st genes champanelle – st bonnet près riom - ménétrol.

MISSION : unesco.

OPAH : cc. billom st dier – cc. vallée du jauron.

PAB : parent, creste, augerolles, sauviat, st victor montvianeix, vollre ville, orléat, creste, vertolaye, volvic, chatel guyon.

PADD-PLUI : saillant, ambert, murat le quaire.

PATRIMOINE NON PROTÉGÉ : beauregard vendon - bort l'étang - champeix - charbonnière les varennnes - chateaugay - le monestier - nonette - plauzat - saint clément de valorgue - saint genès champanelle – st Dier - c.c. côteaux d'allier - c.c. thiers communauté.

PLAN D'EAU : la monnerie le montel, montaigut en combrailles.

PLH: cc. Cotes de Combrailles - cc. Cunlhat – cc. Manzat communauté – cc. Pontgibaud Sioulet et volcans – Communes : le Cheix sur Morge – Thiers - La Monnerie le Montel. Habiter autrement les centres bourgs avec le parc livradois forez.

PLU : ambert, aydat, besse, chabreloche, chambon sur lac, charbonnières les vieilles, chateldon, clermont-ferrand, combrailles, courpière, la roche noire, la sauvetat, la tour d'auvergne, lezoux, loubeyrat, manzat, mirefleurs, neuville, pontaurmur, ravel, rochefort montagne, sauviat, sermentizon, st flour l'étang, st georges de mons, st hilaire la croix, rochefort montagne, tallende, vassel, vic le comte, vitrac, yssac la tourette. Plui : cc. vallée de l'ance, viverols, marsac en livradois, cunlhat.

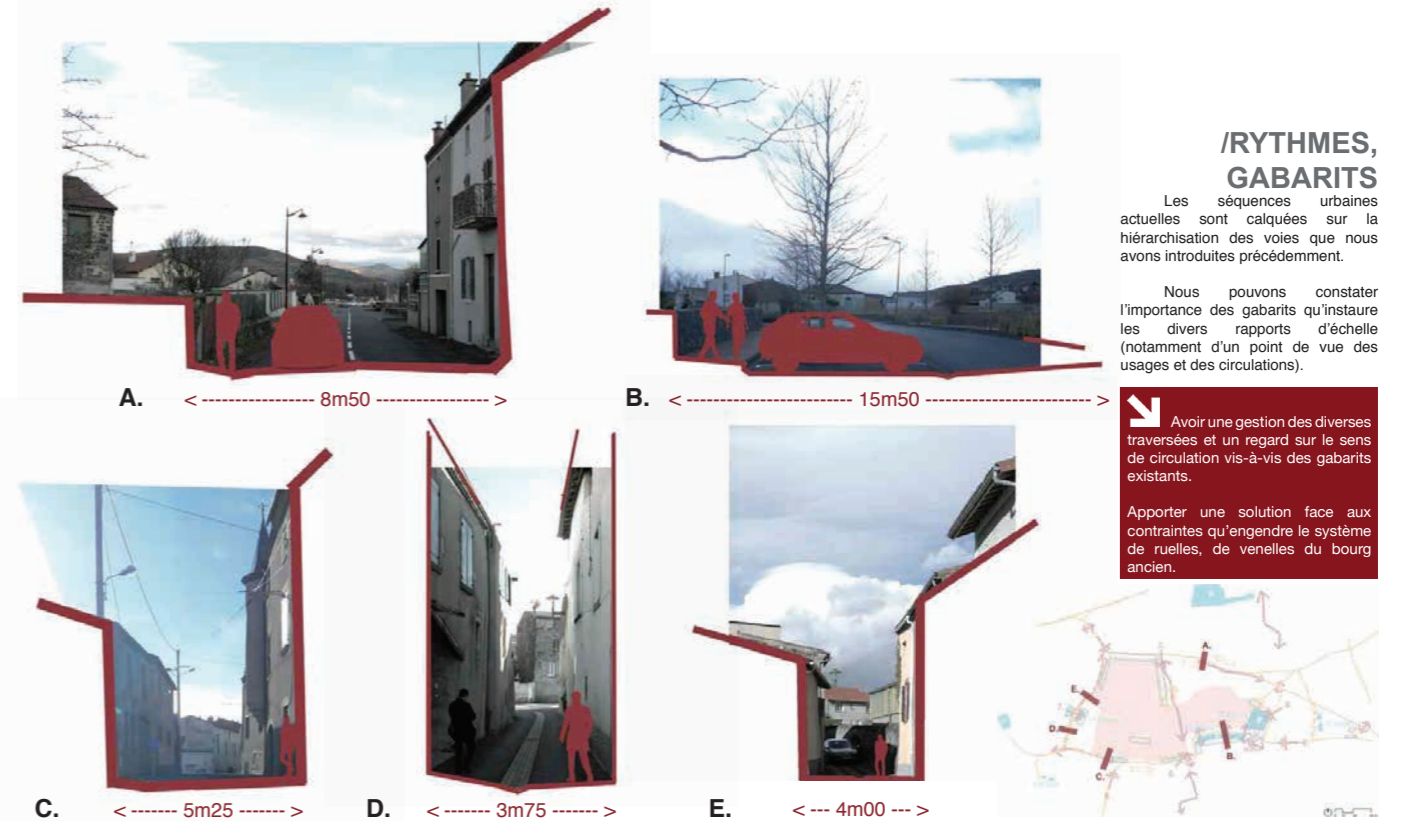
POUR LE CG RAJOUTER :

PROGRAMMATION : école st joseph à cunlhat – avec comité commerces clermont – comité leader avec le parc livradois, le smadc - éco-quartier tallende.

QUARTIER DURABLE : le broc, chabreloche.

Jury : scierie ambert – logements les 3 fées (bailleur) cébazat - bassin d'orage Clermont (clerco) – lodgements kessler-rabanesse (bailleur) Clermont – lycée Lafayette (conseil regional) Clermont – sdis lempdes (somival) – lycée (conseil regional) issoire – logements (bailleur) lempdes – bibliothèque-médiathèque cc. lezoux – mairie paslières – st jean saint gervais – eiza jury concepteur cc. pontgibaud sioule et volcans -

INSERTION URBAINE ET MODELAGE DU FUTUR QUARTIER



SRCE : riom

ARU avec le parc livradois forez et le parc des volcans
Commission de labelisation ENS pour le CG.

TOURISME : comité technique Station thermale de bien-être pour création d'hébergements - auberge de la sauvetat – thermauvergne : tournage du film – rencontre pour politique touristique globale du département.

TRAVERSES : aigueperse, champeix, condat, églisolles, grandrif, la roche blanche, la tour d'auvergne, laqueuille, menat, ménétrol, pontaurmur, riom co, enval, saillant, sauret besserve, sauviat près herment, st clément de valorgue, st floret, st genès champanelle, sugères.

URBANISME-AMÉNAGEMENT : chambon sur lac - rochefort montagne - abord de l'église artonne – aue : riom co – cahier des charges st sandoux et tallende – extension de bourg mayres – carte communale bansat et sauviat – cdec Clermont – centre bourg chatel guyon, cunlhat, vallée de la dore – passerelle à champeix – cimetière la sauvetat – commissions mensuelles de la ville de Clermont – lotissement lezoux, aubière – éco-quartier blanzat – équipements scolaires job, viverols – espaces publics bors d'allier dallet - étang la monnerie le montel – gour de taze-nat charbonnières les vieilles – conseil de développement du grand Clermont (dont quartier de la gare, rivière allier – aue cc. les cheires.

VOIES VERTES : montaigut en combrailles.

VISITES DE SITES : randan.

ZONES D'ACTIVITÉS : aigueperse, billom, blanzat, c.c. allier comté communauté, c.c. billom saint dier vallée du jauron, c.c. clermont communauté, c.c. cœur de combrailles, c.c. côtes de combrailles, c.c. pays de courpière, c.c. pontgibaud sioule et volcans, combronde, issoire communauté, perrier, vic le comte.



Maître d'œuvre : A3 paysage+ Géoval
- Saint-Jean-Saint-Gervais - étude de mise en valeur et de « ménagement ». Le site comme une évidence, confirmer ou infirmer. Le patrimoine comme levier de développement local, touristique et économique ?



conseils aux particuliers

Avant tout projet, venez rencontrer un architecte conseiller, un paysagiste, un urbaniste du CAUE. Il vous conseillera gratuitement dans vos démarches. Voici quelques exemples :

> vous voulez construire

Le CAUE vous conseille pour réfléchir sur l'implantation de la construction, sa conception et celle du jardin, l'utilisation des énergies renouvelables.

> vous envisagez de réhabiliter

Le CAUE vous donne des idées pour transformer une habitation, repenser votre mode de chauffage, rénover une toiture, faire un ravalement, etc.

> vous désirez restructurer un bâtiment

Le CAUE vous guide pour restaurer, isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace

de vie, créer une extension, etc.

> vous souhaitez économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable

Le CAUE vous renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, les aides financières, les professionnels dont vous avez besoin.

904 heures ont été consacrées à la réception de 174 particuliers. On constate une baisse de la fréquentation par rapport à 2011 et 2012. Les conseils dispensés au cours de ces rendez-vous sont de plus en plus techniques d'un point de vue construction et de plus en plus pointus en regard de la réglementation.

Il faut rajouter à ce décompte les conseils dispensés par téléphone, sur les salons, sur les territoires directement et en consultation internet.

salon de l'habitat

15 > 18 mars 2013

Fréquentation globale du salon en baisse par rapport à 2012 : 45700 visiteurs contre 55200 en 2012 mais le salon avait connu une très forte progression. Si le nombre de visiteurs chute la « qualité » de fréquentation compense cette diminution.

Sur les 4 jours de présence nous notons un pic de fréquentation le dimanche et le samedi.

Les conseillers du CAUE étaient présents sur un stand CAUE durant tout le salon pour informer le public.



panorabois

25 > 27 janvier 2013



La 4^{ème} édition de PANORABOIS affiche pour 2013 plus de 13000 visiteurs, un salon toujours en hausse où les visiteurs sont à la recherche de réels conseils. Un espace dédié aux conseils : cet espace regroupe l'ensemble des organismes de conseils aux particuliers et aux professionnels dans les domaines de l'architecture, de la construction bois, des énergies renouvelables, de l'habitat et de la certification PEFC, dont le CAUE du Puy-de-Dôme. Un jeu-quiz était proposé par les organismes présents sur cet espace, des lots offerts par les structures ont permis de récompenser les lauréats, le CAUE a offert une série de 10 livrets des Forts Villageois édité conjointement avec la Drac Auvergne (valeur du lot 50€). Le CAUE a également réservé un temps de convivialité sur le stand à l'attention des administrateurs, partenaires... le samedi matin.

ma maison ma planète

17 > 20 octobre 2013



Point de vue du jury

« Le projet de Gizeux constitue un véritable « projet école » dans sa démarche puisqu'il illustre en même temps la connaissance du lieu, l'enjeu urbain pragmatique et sensible, la cohérence environnementale et la projection sur le devenir de la commune. La volonté de marquer l'entrée du site par un bâtiment contemporain, pivot du projet, a été appréciée par la majeure partie du jury, puisque cet appel incite à entrer dans le nouvel espace public que constitue la cour de l'ancienne ferme. »



Depuis plusieurs années le CAUE est un partenaire de l'Adil lors du rendez-vous annuel « ma maison planète » mené dans le département par l'espace Info énergie. Pour l'édition 2013 le CAUE a proposé à la maison de l'habitat une exposition « Maisons passives ligériennes » qui est une réflexion sur l'architecture contemporaine et la performance énergétique, ou comment concilier « maison passive » et enjeux patrimoniaux. Lancé en 2010 par le parc naturel Loire Anjou Touraine avec le concours du CAUE 49, l'appel à idées « Maisons passives ligériennes » propose un pari audacieux : combiner efficacité énergétique, intégration urbaine et sociale dans un contexte patrimonial fort. L'exposition présente les projets lauréats sur chacune des communes participant à l'opération.

les rendez-vous thématiques

RÉPUBLIQUE ■ Exposition *Le piéton contemporain* à la Maison de l'habitat

Deux regards sur un parcours

Un même parcours architectural d'œuvres reconnues, de 1953 à nos jours. Ten des regards sur l'architecture se complètent et enrichissent la lecture et l'analyse d'une trentaine de bâtiments architecturaux.



EXPOSITION. M. Metz, président du CAUE, en présence de Lionel Koechlin, illustrateur, de Jean-Marc Biry, photographe-architecte, et de Michel Adie, architecte, directeur du CAUE.

La confrontation des mêmes vues à près la forme d'un dialogue, où les regards sur l'architecture se complètent et enrichissent la lecture et l'analyse d'une trentaine de bâtiments architecturaux.

Cette exposition est présentée par le Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Puy-de-Dôme (CAUE). Celle-ci a été conçue et réalisée par l'association strasbourgeoise de photographes Chambre à Part.

Le Monde, sous la rubrique *Le piéton contemporain*, une série de dessins d'artistes et nouvelles comme illustrateur pour la presse, la publicité et l'édition, et il expose régulièrement ses travaux. Il a publié plus de cinquante ouvrages illustrés depuis 1975 (*Le père Noël est une étrangère*, *Sandwich et compagnie*, *Le bus en or...*). Entre 2001 et 2003, il a publié dans le journal

Le Monde, sous la rubrique *Le piéton contemporain*, une série de dessins d'artistes et nouvelles comme illustrateur pour la presse, la publicité et l'édition, et il expose régulièrement ses travaux. Il a publié plus de cinquante ouvrages illustrés depuis 1975 (*Le père Noël est une étrangère*, *Sandwich et compagnie*, *Le bus en or...*). Entre 2001 et 2003, il a publié dans le journal

Dans cette série, il représente dans son style si caractéristique des œuvres bâties à Paris, de 1953 à nos jours, par de grands noms de l'architecture. Sa libre interprétation graphique des projets de Le Corbusier, de Piano & Rogers, de Bruner et Nevil, de Ricardo Bofill, de Jean Nouvel, de Jean Proulx, d'Oscar Niemeyer, de Christian de Portzamparc et de beaucoup d'autres, donne à lire un petit condensé de l'histoire de l'architecture en France.

Le photographe et architecte Jean-Marc Biry, membre fondateur de Chambre à Part, à Strasbourg, a soûlé embolter le pas à l'illustrateur en empruntant le même par-

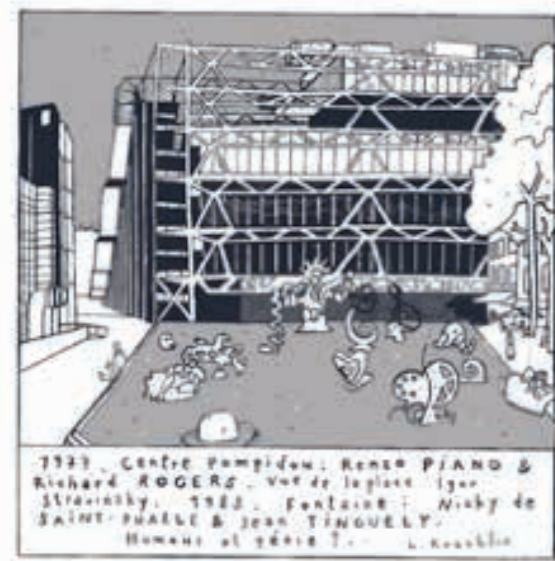
ours architectural à travers les multiples accouplements parvenus pour au final confronter deux regards, le poétique et le réaliste, et deux commentaires sur ces éléments remarquables du patrimoine architectural contemporain.

Pratique. Question se autor, question, ainsi architecte photographes à Part. Au CAUE du Puy-de-Dôme, rue d'Orléans de l'habitat, 129 et de la République.

le piéton contemporain

02 septembre > 15 octobre 2013

Cette exposition présentée par le CAUE à la maison de l'habitat a été conçue et réalisée par l'association strasbourgeoise de photographes Chambre à Part. Un regard croisé entre dessins et photos (dessins de Lionel Koechlin, illustrateur, et photographies de Jean-Marc Biry, photographe-architecte). Cette série de tableaux représente des œuvres bâties à Paris, de 1953 à nos jours par de grands noms de l'architecture. Une publication coproduite entre les éditions Chambre à part et les CAUE de l'Aude, de la Mayenne, de la Corse du Sud, de l'Essonne, du Nord, du Puy-de-Dôme, la fédération nationale des CAUE et le Pavillon de l'architecture à Pau a vu le jour en présentant les planches de l'exposition – dessins et photos.



Agriculture et biodiversité

13 > 17 mai 2013

Le CAUE a présenté en mai une exposition de 10 panneaux à la maison de l'habitat réalisée par la LPO (ligue pour la protection des oiseaux Auvergne) sur le thème agriculture et biodiversité. Thèmes développés : la biodiversité s'érode, s'érode, s'érode..., les milieux agricoles, clés pour la conservation de la biodiversité, agriculture et biodiversité, comment améliorer la biodiversité sur son exploitation, se trouver des alliés, restaurer des corridors biologiques, conserver des habitats diversifiés, maintenir des "réservoirs de vie", un toit pour tous, parfois la faune pâtit d'un manque de gîtes, et si l'agriculture de demain conjugait la biodiversité au futur...



interactions urbanisme mobilité

Le CAUE du Puy-de-Dôme continue de porter des questionnements autour de l'interaction entre urbanisme et mobilité. En 2013, la question s'est posée d'un point de vue méthodologique et d'outillage. Comment concrètement créer les passerelles entre ces deux axes de développement tellement interdépendants ?

Partenariat

Notre travail commun avec l'Institut d'Auvergne de Développement des Territoires a consisté en 2013 à la production d'une base de connaissances en vue d'éditer en 2014 un guide méthodologique à destination des élus sur ces questions de politiques croisées entre urbanisme et mobilité. Trois étudiants du Master II Stratégies d'aménagement des villes petites et moyenne » ont ainsi pu explorer et synthétiser des expérimentations innovantes dans le domaine.

Le rendez-vous thématique

Cette matinée de réflexion a présenté une vision opérationnelle à travers la présentation du travail des étudiants, et par une approche de projet à travers un cas concret.

Une deuxième partie portée sur les évolutions du numérique et les outils disponibles. La région Auvergne, par les voix de Luc Bourduge, Vice-président en charge de la mobilité, et Damien Derouet, chargé de mission Mobilité Durable, a présenté sa plateforme Auvergne Mobilité, véritable facilitateur de déplacement. Enfin, une vidéo conférence de Grabiell Plassat, ADEME, nous a ouvert la réflexion sur les évolutions sociétales engendrées par la révolution du numérique.



santé espaces de vie

Le CAUE dans la diversité de ses métiers et ses approches transversales a voulu initier une réflexion globale approchant toutes les dimensions de la santé dans nos espaces de vie.

La prise en compte de la santé dans la création des espaces de vie se conçoit à toutes les échelles de conception et d'aménagement des territoires et des lieux. Elle intéresse aussi bien l'urbanisme de planification, ou opérationnel, les aménagements de quartiers, voies, espaces paysagers ou la conception et la construction des bâtiments y compris dans leurs espaces de transition.

Confrontés à cette complexité, il nous a paru judicieux de concentrer les champs de réflexion sur 4 problématiques pertinentes en regard des préoccupations transversales des CAUE(s).



les rendez-vous thématiques

ville et nature

25 avril

VILLE & NATURE
POUR QUI, POURQUOI ?

Le paysage de la ville est-il un enjeu de sa réussite... ou au contraire, un obstacle à son développement... ?

Le paysage de la ville est-il un enjeu de sa réussite... ou au contraire, un obstacle à son développement... ?

Le CAUE du Puy-de-Dôme accompagne au quotidien les territoires dans leur réflexion de projets. Dans le cadre de sa mission de conseil, il intervient aux cotés des collectivités locales sur l'élaboration des outils de planification... Les missions du CAUE se réalisent dans une approche d'intérêt public garant d'une culture commune... Présent sur le terrain, en situation idéale de capacité, d'écoute et d'observation, le CAUE se positionne comme catalyseur pour l'action, il explore de nombreuses pistes d'action, qui permettent de sensibiliser une grande diversité de publics au devenir des territoires. La ville-nature repose sur un pacte culture-nature visant à ce que les hommes habitent leur monde en accord avec toutes formes de vie, dont le milieu naturel... Il ne s'agit donc plus d'embellir ou assainir la ville en multipliant Parcs et Jardins (18 /19e), l'enjeu contemporain consiste à penser la ville comme un grand milieu vivant et à en respecter les règles de fonctionnement et d'équilibre...

Le CAUE a initié, en partenariat avec différents organismes un cycle de débat sur le thème ville et nature...

En 2013, pour cette seconde saison, il a été proposé trois nouvelles rencontres :
En partage avec davantage de partenaires, écoles, collectivités, associations,.....

Ville et Nature : pour qui, pourquoi ?

(25/04/13).
Avec la diffusion du film de Florent TILLON sur la nouvelle urbanisation de la ville, «Detroit ville sauvage». Detroit devenue capitale de la "rust belt" (différent de la Manufacturing belt ceinture des usines 1970) la ceinture rouillée américaine, se lance dans la production agricole sur ses terrains vagues. Des habitants ont commencé par faire pousser des fleurs puis des légumes sur leur bout de pelouse, puis sur le passage que la municipalité n'arrive plus à entretenir, ensuite ils se sont carrément mis à squatter les terrains vagues dont la municipalité est propriétaire, et en ont fait des jardins potagers. Ils investissent les terrains et y font de la culture en bacs à cause d'une éventuelle pollution des sols. Les projets consistent à produire en bio intensif (petites surfaces, bacs...) pour subvenir à leurs besoins, des légumes frais, des animaux (poules et lapins), des conserves et du miel. Il s'agit bien d'une agriculture de subsistance comme on en trouve dans le tiers-monde.



Quel paysage entre ville et campagne ? (16/05/13)
Le CAUE et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand ont invité Florent TILLON.
Le CAUE s'est rendu à Riom Communauté (élevage de moutons, vergers et vignoble à Mirabelle) pour échanger sur les parcs récréatifs. Doit-on pérenniser l'agriculteur de Mirabelle ? Comment ? Un bilan de la semaine Agriculture et paysages a été effectué.

16 mai

VILLE & NATURE
QUEL PAYSAGE ENTRE VILLE ET CAMPAGNE ?

Exploitation agricole et paysage... Le paysage de la ville est-il un enjeu de sa réussite... ou au contraire, un obstacle à son développement... ?



«Quand l'agriculture se construit en ville» (02/10/13 au Sommet de l'Elevage)
Exposé sur le GR63 (promenade de 80 km autour de Clermont-Fd). Il a été question de la Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines «POPSU» qui a initié la transversalité par rapport à ces villes : comment ont-elles évolué ? Comment ont-elles développé les mutations de leur territoire ? Cette plateforme, qui est maintenant européenne, met en dialogue l'expertise des acteurs locaux et les savoirs des milieux de la recherche pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions de l'espace urbanisé. Elle publie des documents sur les villes étudiées. Le dernier porte sur la mutation «Des jardins dans la métropole» : il précise les nouveaux usages et les pratiques sociales qui se développent dans les jardins d'Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Lausanne, Lyon, Nantes, Strasbourg, Toulouse et sur les projets du bailleur social Paris OPH Paris habitat.



SEMAINE 13 - 18 MAI 2013

AGRICULTURES & PAYSAGES

EXPOSITIONS, VISITES, CONFÉRENCES, PROJECTIONS-DEBATS... PROPOSÉES DANS TOUTE LA FRANCE PAR LE RÉSEAU DES CAUE

RETROUVEZ L'ÉVÉNEMENT SUR WWW.FRANCE3.COM ET SUR FACEBOOK

PROGRAMME

CAUE DU PUY-DE-DÔME

VILLE & NATURE : LA VILLE UN Avenir A CULTIVER

16 MAI AGRICULTURE URBAINE PERRUAINE
ATELIER - RENCONTRE - RANDONNÉE PAYSAGÈRE

9H00 • Accueil des participants et ouverture des travaux
Intervenants : Philippe Ribbes et Christine Descoeur architectes conseillers au CAUE du Puy-de-Dôme.

9H15 • Atelier participatif «Provoquer le Réveil des Causse du Quercy»
Intervenante : Maïté Beullier, paysagiste, diplômée de l'ENSP Versailles.

10H45 • Randonnée paysagère sur le site de Mirabel (Mirabel-Riom Communauté). La participation du paysage agricole aux portes des villes. Choix d'un site classé Espace Naturel Sensible, sa conservation, sa fonction, son plan de gestion. Les enjeux et la position du décideur public (Riom Communauté et Conseil Général Puy-de-Dôme). Le rôle du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne à travers le plan de gestion (ENS).

11H30 • Rencontre des acteurs du territoire : arboriculture, viticulture et pastoralisme pour des paysages harmonieux. Restitution de l'atelier participatif de septembre 2012, en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne, reconnaissance des espèces végétales de la rue Ledru à Clermont-Ferrand, de type «Sauvage de ma rue», données transmises pour la connaissance de la biodiversité en ville au Muséum national d'Histoire naturelle et de Tela Botanica.

12H00 • Apéritif champêtre de nos territoires

Publics : élus, agents de développement, techniciens des collectivités, responsables des institutions publiques, professionnels de l'aménagement, habitants.

Partenariat avec le CENA, Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne, LPO Auvergne, Riom Communauté, Mairies de Riom et Métroplit.

CONFÉRENCE - DEBAT
En soirée, conférence débat autour du thème de l'agriculture urbaine, à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand avec la présence de Florent Tillon, cinéaste et réalisateur du film documentaire «Detroit, ville Sauvage»

DU 13 AU 18 MAI AGRICULTURE & BIODIVERSITÉ
EXPOSITION à la Maison de l'Habitat
Exposition sur le thème «Agriculture et biodiversité, en partenariat avec la LPO Auvergne.

Publics : Grand public et habitants, élus, agents de développement, techniciens des collectivités, responsables des institutions publiques, professionnels de l'aménagement

Partenariat avec la LPO Auvergne

CAUE 63, Maison de l'Habitat, 129, avenue de la République, 63100 CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 04 73 42 21 20, fax : 04 73 93 27 64
Mail : contact@caue63.com Site Internet : www.caue63.com

02oct.

VILLE & NATURE
QUAND L'AGRICULTURE SE CONSTRUIT EN VILLE...

Exploitation agricole et paysage... Le paysage de la ville est-il un enjeu de sa réussite... ou au contraire, un obstacle à son développement... ?



LE RENDEZ-VOUS EUROPEEN DES PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE

2-3-4 OCTOBRE 2013

PROCHAINE ÉDITION

intervention du CAUE à la demande du Conseil général du Puy-de-Dôme

teilhede : génèse d'un aménagement mal parti et pourtant.....

A l'origine de ce projet, la Commune est confrontée à un problème récurrent de fonctionnement de l'espace public situé à l'entrée Est du bourg, et bordant la mairie, l'école primaire et la salle polyvalente. Simplement constitué par la route départementale n°231, cet espace trop restreint mêle dangereusement une circulation automobile (significative aux heures de pointe), le stationnement anarchique des parents venant chercher les élèves aux entrées et sorties des classes, l'arrêt des bus, et les circulations piétonnes. Le pré voisin situé en contrebas de la route, constitue alors le seul « stationnement » réellement possible des véhicules, notamment lors des diverses manifestations organisées dans la salle polyvalente. Au surplus, aucun parvis n'existe sur l'entrée de la mairie, qui lui confère « l'image symbolique » qui doit être la sienne.

Un Programme d'Aménagement du Bourg (PAB) a été antérieurement réalisé qui a pointé ces dysfonctionnements et proposé une solution intéressante.

La commune souhaite par conséquent réaménager l'entrée du bourg, pour répondre à ce double enjeu fonctionnel et de sécurité. Elle se tourne naturellement vers la Communauté de Communes de COTES DE COMBRAILLES, qui dispose de la compétence aménagement. A ce titre elle assure la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement.

Le cabinet d'études BGN sis à RIOM est chargé dans un premier temps de la réalisation d'un levé topographique des lieux (octobre 2009), puis de la réalisation de l'aménagement lui-même à partir de 2011. Le projet s'oriente rapidement vers une solution de réaménagement consistant pour l'essentiel à maintenir le principe de fonctionnement initial de la voirie, et aménager un espace de stationnement en remblai à l'entrée du bourg sur l'emprise du pré, sans réel lien avec la proposi-

tion de l'étude PAB.

Le CAUE du Puy de Dôme est sollicité assez tardivement, au début de l'année 2012, alors que les études sont largement engagées.

Plusieurs réunions en mairie sont organisées en présence des élus, des représentants de la Communauté de Communes, du Conseil Général du Puy de Dôme et de nous-même. Ces réunions permettent en 3 mois de constater dans un premier temps la dichotomie entre les prescriptions du PAB qui avait parfaitement ciblé les difficultés et enjeux de l'aménagement, et l'orientation du projet ; puis d'aboutir progressivement au constat suivant : Toutes les conditions pour parvenir à un projet satisfaisant ne sont pas réunies.

- Dichotomie car le projet ne fait aucune part au grand paysage, et engendre par exemple la création d'une immense plateforme en remblai de plus de 4,50m de hauteur sur 5m de longueur à l'entrée du bourg et face au bourg de Prompsat, de nature à déséquilibrer largement la perception du bourg
- Dichotomie car le projet ne permet pas la création d'un véritable espace public ni celle d'un nécessaire parvis devant la mairie
- Etc.

Aux yeux du CAUE du Puy de Dôme, un autre constat s'impose : Il manque à l'équipe technique une compétence à son sens incontournable, celle d'un Paysagiste, et le CAUE en informe les membres du comité de pilotage lors d'une réunion de travail avec le BET. Cette évidence semble alors faire l'unanimité, et le cabinet d'étude avec une ouverture d'esprit qu'il convient de saluer, décide de s'adjoindre les compétences du cabinet de paysage Emmanuel BRUNNER. Et là tout change ! Quelques réunions très constructives plus tard, et quelques échanges plus informels, et le projet est recentré sur les vrais enjeux du site. Un événement vient faciliter l'évolution du pro-

jet : La suppression de l'alignement d'arbres majeurs situé en face de la mairie, grandioses au premier regard, mais vieillissantes, opérée par la commune au grand dam à l'époque du CAUE (reconnaissons le).

En quelques mois, une fois l'équipe renforcée et disposant des compétences multiples nécessaires aujourd'hui à la réalisation d'une opération d'aménagement, un projet tout autre voit le jour, d'une indéniable qualité paysagère, très qualitatif pour le territoire.

L'aménagement est aujourd'hui pratiquement achevé, seuls restent à réaliser l'enlèvement des anciens poteaux EDF (attendu depuis des mois ...) et l'engazonnement des espaces de prairie. Il recrée un véritable espace public à l'entrée du bourg, fonctionnel et sécurisant, qui redonne toute sa place à la mairie et répond bien aux nécessités fonctionnelles et réglementaires. Le site comprend aujourd'hui :

- Un véritable parvis qui redonne à la mairie le caractère très symbolique qui est le sien.
- Un espace piéton sécurisé par des jardinières en sol attractives et des quilles non pas métalliques et importées, mais réalisées en pierre « de chez nous », en lave de Volvic taillée par le sculpteur et tailleur de lave bien connu Jean-Louis COURTADON.
- Un espace de parking permanent et « raisonnable »
- Un espace de détente en sable stabilisé structuré par deux rangs d'arbres d'alignement qui formeront à terme un mail planté, aménagé sur le terrain « amont » de l'autre côté de la route départementale

LF.





Plateforme 21 :

TVB. En 2012 et 2013, la Plate-Forme 21 a organisé un cycle de trois visites sur le thème de la biodiversité en milieux artificialisés, afin de présenter des actions locales qui contribuent à la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue. Des conseillers du CAUE ont suivi l'ensemble de ces visites.

Lors de la dernière, à Volvic (visite du verger conservatoire) et Riom (renaturation d'un terrain de football) une conférence a été organisée par le CAUE sur le thème de la nature en ville.

Avec la mise en place d'animations initiées par la Plate-forme 21, il est possible d'identifier de nouveaux partenaires et constituer ainsi la richesse d'un réseau sur ce thème. Ces rencontres sont effectivement l'occasion de réactiver un réseau d'acteurs et décideurs impliqués au quotidien dans les thématiques de l'Aménagement du Territoire.

habiter autrement les centres-bourgs

La DATAR Massif Central a lancé un appel à projets afin d'expérimenter des méthodologies et des projets permettant l'accueil de nouveaux habitants et le maintien des populations existantes dans les petits centres-bourgs ruraux. Lauréats de cet appel à projets « Habiter autrement les centres-bourgs », le Conseil général du Puy-de-Dôme et le Parc naturel régional Livradois-Forez, qui en est également le maître d'ouvrage, ont sélectionné 6 territoires pilotes.

LES OBJECTIFS

- Proposer une méthodologie transposable de reconquête des centres-bourgs ;
- Identifier les freins socioculturels, patrimoniaux, juridiques et financiers à l'aboutissement de projets « centres-bourgs » ;
- Faire émerger des solutions innovantes, opérationnelles, pour redonner aux centres-bourgs leur attractivité et leur capacité à accueillir de nouveaux habitants.

RÉSULTATS

Le premier apport de cette expérience réside dans la méthodologie. Les différentes équipes ont proposés des modes d'intervention divers et qui plaçaient l'habitant au cœur du dispositif.

A Châteldon, les architectes du collectif ETC, en résidence dans le bourg pendant toute l'étude, ont proposé de nombreux ateliers : de la réalisation collective d'un escalier en bois de récupération jusqu'à des ateliers de conception architecturale.

La Monnerie le Montel disposait d'un atelier de bourg animé par l'équipe de Yes Architectes et d'itinéraires Bis à travers plusieurs temps de réflexion et l'édition d'une gazette du projet.

L'équipe de La Motrice Paysage et Urbanisme s'est installée quelques mois en résidence dans le bourg de Courpière.

Une semaine d'activation autour du Collectif Pixel a permis de faire émerger certaines attentes des habitants. Des visites nocturnes ont permis d'aborder l'espace public sous un angle original.

Cunlhat qui a accueilli le collectif d'architectes ETC a utilisé l'outil vidéo pour fédérer les habitants autour d'un bâtiment : la fiction comme moteur du projet.

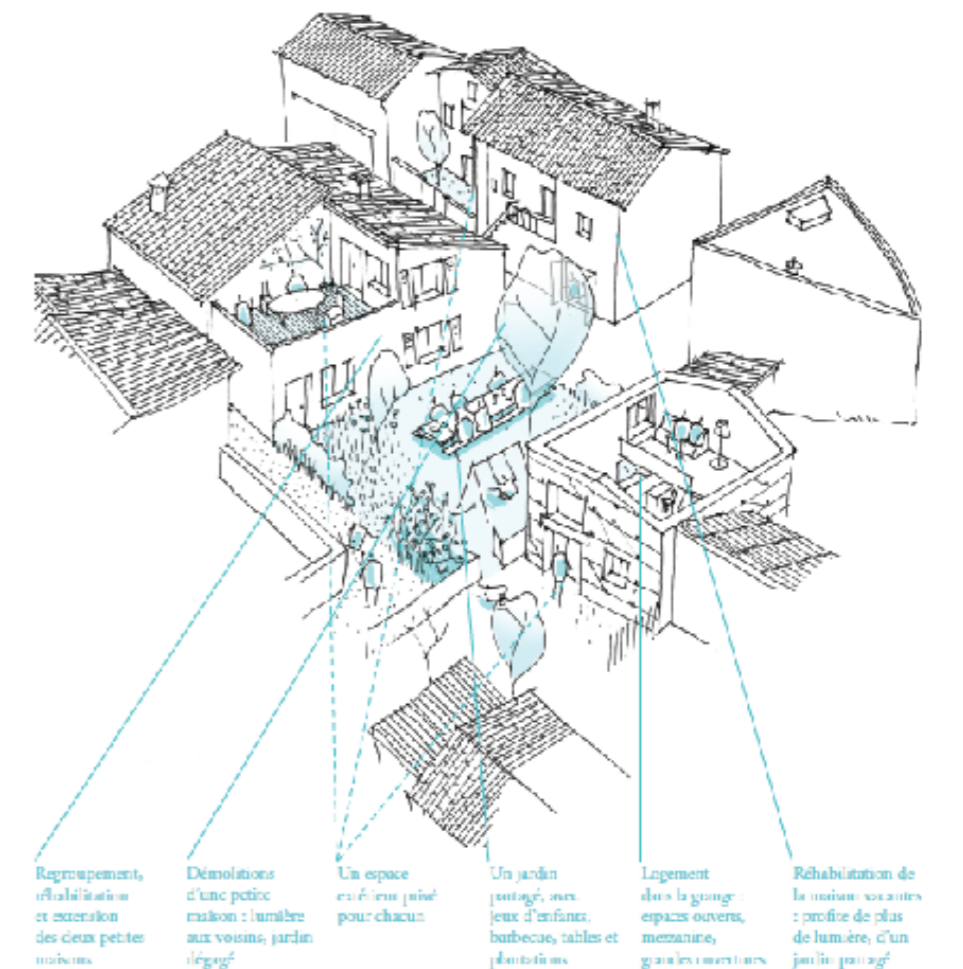
Le CAUE a participé à l'ensemble des études, notamment par des contributions et par sa participation aux ateliers d'accompagnement de porteurs de projets aux côtés de l'ADIL 63 et du PNR Livradois Forez.

Au delà de la méthode, les résultats questionnent bien évidemment la notion d'habiter en centre-bourg. Les propositions ont fait la part belle aux espaces publics et aux espaces extérieurs qui manquent bien souvent dans le tissu dense des bourgs. La relation entre ces deux entités permet de créer des espaces tampons

entre public et privé. La notion de complément d'habitat a également questionner la corrélation entre offre et demande : avoir un atelier à proximité de son habitation, un jardin facilement accessible, un débarras,... cet éclatement existant dans certains bourgs interrompt la vision monolithique que nous observons dans des opérations de lotissement plus conventionnelles.

La question foncière a été abordée à la fois sous l'angle de diagnostic complet des situations complexes en centre bourg comme à travers des propositions de remembrement foncier et immobilier. La démolition a été fortement évoqué dans certains cas particulier afin d'apporter de la lumière et de l'espace.

2014 annonce une longue période de mise en oeuvre de ces propositions que le CAUE du Puy-de-Dôme accompagnera avec tous ses partenaires au sein de l'atelier d'urbanisme du Livradois Forez.





> patrimoine commission PNPP du Conseil général



Le CAUE 63 a en 2013, comme les années passées, apporté ses conseils techniques et patrimoniaux à la restauration du Patrimoine Non Protégé Public (P.N.P.P.) sur le département du Puy de Dôme. Ce travail s'est effectué en étroite collaboration avec le service Culture et Animation avec lequel nous avons travaillé en parfaite harmonie.

Conformément aux souhaits du Conseil Général, nous avons orienté nos conseils vers des restaurations bien sur patrimoniales, (il est important de maintenir sur nos territoires un patrimoine vivant, témoin de l'histoire, de la culture et des savoir-faire de nos populations), mais

aussi un patrimoine utile, de nature à participer à la dynamique économique et culturelle de nos territoires.

La Commission PNPP s'est réunie 2 fois en mai et octobre et 44 édifices ont bénéficié de nos conseils, répartis sur les communes de Besse, Bauregard-Vendon, Chambon sur lac Champetières, Charbonnière les Varennes, Chastreix, Ceyssat, Compains, Larodde, Lussat, Orcines, Murat le Quaire, Murol, Picherande, La Bourboule, Le Monestier, Mayres, Plauzat, Saint-Clément de Valorgue, Saint-Genès-Champanelle, Valebeleix.

Lors du vote du budget primitif 2014, l'Assemblée Départementale a décidé que l'aide apportée sur la ligne P.N.P.P. soit désormais gérée par la Direction du Développement Local Durable, (Service Aménagement et Développement), et les fonds d'aide aux collectivités intégrés au Fond d'Intervention Communal (FIC).

Le CAUE 63 reste bien entendu à la disposition des services du Conseil Général, et continuera à apporter ses conseils aux communes et Communautés de Communes qui le souhaitent.

L.F.

partenaires

Partenaires réguliers : Parc naturel Livradois Forez, Parc naturel des volcans d'Auvergne, Conseil général, DDT, DREAL, ordre des architectes, maison de l'architecture, DRAC, CENA (conservatoire espaces naturels), ARDT, CRDTA, ADEME Auvergne, aduhme, adil 63, MACEO, DATAR, bailleurs sociaux, ENSACF école d'architecture, université d'Auvergne IADT....

Cotisations du CAUE auprès de : Auvergne Promobois, plate-forme 21, reliev, urcaue, fncaue...



datar

> programme opérationnel Massif Central avec la DATAR

Dans le cadre de l'élaboration de la programmation 2014-2020 des fonds européens, la DATAR Massif Central a souhaité contribuer à la définition de futurs programmes dans le cadre de l'opération « eco-développement territorial des petites et moyennes villes du massif-central » reposant sur un réseau d'une quinzaine de villes. Les régions potentiellement concernées sont : Auvergne, Bourgogne, Languedoc, Limousin, Midi Pyrénées et Rhône Alpes. Les CAUE du Massif Central constatant la proximité des orientations de la Datar avec des compétences communes dans la démarche AUE décident de mutualiser leurs compétences pour répondre à cette offre. L'objectif des CAUE est de mutualiser leurs connaissances et leurs compétences, il s'agit également de construire ensemble une démarche commune et

reproductible. Les actions portées par les villes doivent correspondre à des thématiques attractives des centres villes (volet social, économique, citoyenne...).

Le CAUE du Puy-de-Dôme a présenté un projet sur la commune d'Ambert consistant à l'accompagnement de la commune afin de sensibiliser la maîtrise d'ouvrage par la promotion des filières courtes en lien avec des producteurs de proximités, le réaménagement d'un lieu de vente (halle, marché) favorisant l'agriculture locale et la mixité sociale.

Malheureusement la DATAR n'a pas donné suite à cette opération pour des raisons budgétaires.

NB. Le Massif central = 6 régions et 22 départements

RA 2013 : commission d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur

Depuis maintenant plusieurs années le CAUE du Puy de Dôme est membre de la Commission départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur. Cette commission s'est réunie les 3 et 4 décembre 2013, dirigée par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Clermont-Fd. 55 candidats ont été auditionnés. La liste départementale comportait 71 commissaires-enquêteurs en 2012 dont 39 étaient ré-éligibles cette année, certains n'ont pas

souhaité renouveler leur mandat. Comme chaque année plusieurs nouveaux candidats à l'inscription s'étaient également fait connaître. A l'issue des travaux de la Commission la liste 2014 comporte 55 commissaires-enquêteurs, reconnus en particulier pour leur sens de l'intérêt général, leur esprit d'analyse et de synthèse, leur sens de l'écoute et leur neutralité, qualités incontournables à l'exercice de leurs missions. LF.

participation du Caue à la candidature officielle de la France à l'UNESCO



"La position de Clermont est l'une des plus belles du monde. Qu'on se représente des montagnes s'arrondissant en un demi-cercle ; un monticule attaché à la partie concave de ce demi-cercle ; sur ce monticule Clermont ; au pied de Clermont, la Limagne, formant une vallée de vingt lieues de long, de six, huit, dix de large" .

À sa mesure, le CAUE œuvre pour l'inscription de l'ensemble tectono-volcanique de la Chaîne des Puys et de la Faille de Limagne au patrimoine mondial de l'Unesco. Après sa participation active au tournage de deux web-documentaires produits par le Conseil général sur les questions d'urbanisation et d'extension de bourg, puis sur l'histoire de quelques techniques traditionnelles de construction, le CAUE propose un point de vue peu usité sur le futur bien.

À l'arrivée de la branche sud de l'A89 à Clermont-Ferrand, existe une petite aire de repos au pied d'une éminence (382 m). Dans l'extrémité supérieure de la butte, une ancienne carrière, explorée par de nombreux élèves et étudiants de différents horizons géographiques, montre la sédimentation de l'Oligocène supérieur (- 28 à - 23 Ma environ = millions d'années) dans le bassin de la Limagne (- 35 à - 16 Ma environ). Ce fossé d'effondrement nord-sud présente des dépôts sédimentaires d'environ 2.000 m d'épaisseur, parfois imprégnés de bitume. La carrière fut exploitée pour ses matériaux, lors de la construction des autoroutes voisines. Cette exploitation a généré la présence de nombreuses terrasses en son sein, facilitant les observations. C'est pourquoi, de nombreux visiteurs s'y rendent pour identifier différentes structures géologiques qui permettent de remonter dans le temps et de raconter l'histoire géodynamique de la région.

Mais ce site est également un incomparable belvédère pour lire

les paysages urbains de la métropole lovée dans un somptueux décor géologique. Le panorama vers l'ouest permet de repérer quelques points clés. A nos pieds, la plaine de sédiments oligocènes, autour d'une altitude de 350 m environ. Plus loin, l'agglomération de Clermont-Ferrand. Au-dessus, l'escarpement qui matérialise la faille occidentale séparant le bassin sédimentaire du plateau granitique hercynien (anciennes montagnes de - 350 Ma environ) culminant 500 m plus haut. Sur ce dernier est joliment alignée la Chaîne des Puys constituée de jeunes volcans quaternaires dont le Puy de Dôme est le point culminant (1.465 m). Et devant nous, au premier plan, la morphologie quasi conique du Puy de Crouël (427 m), n'est pas celle d'un cratère, mais celle des restes d'un édifice phréato-magmatique du Miocène inférieur (- 21 Ma environ). Car la carrière de Gandaillat est entourée d'édifices volcaniques, issus de ce type d'éruption dont les bases apparaissent aujourd'hui en relief grâce au travail différentiel de l'érosion sur les marnes encaissantes.

La carrière, véritable "livre géologique", est donc aussi un exceptionnel belvédère pour lire la métropole et son écran géomorphologique, dont sa grandiose toile de fond, le futur bien Unesco "Chaîne des Puys Faille de Limagne" .

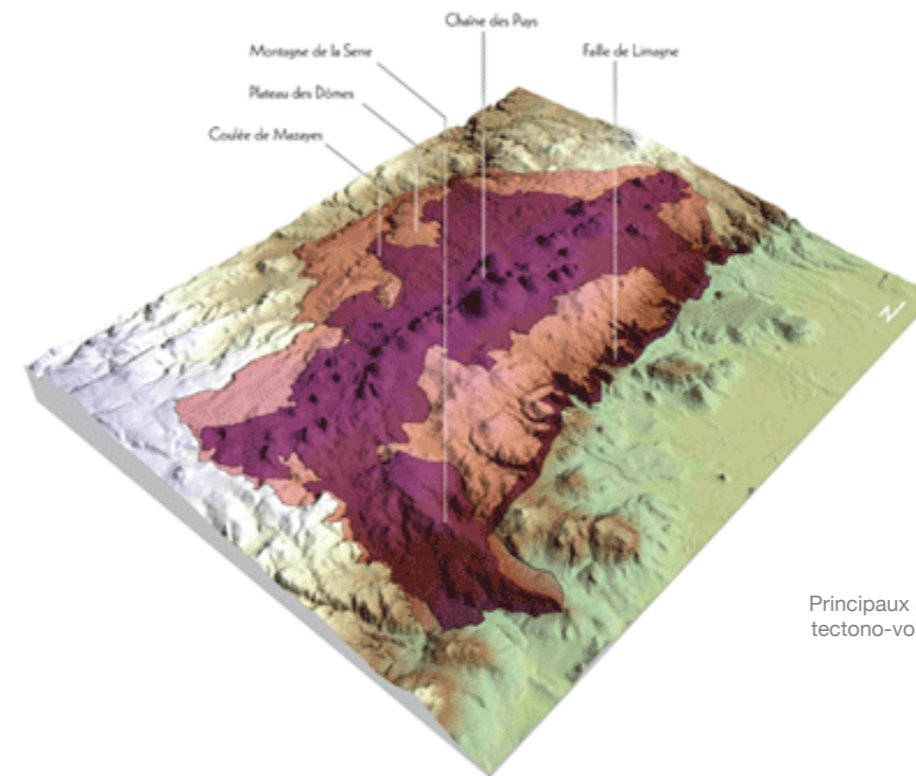
"Et je n'ai pu donner qu'une heure et demie à cette ville de Clermont ! Sa position rappelle les plus jolies villes de la Suisse, avec cette différence, en sa faveur, qu'elle est bâtie en lave, et que la présence d'un volcan, même éteint, imprime toujours au paysage quelque chose d'étonnant et de tragique qui empêche l'attention de se lasser." .

MA

cf CHATEAUBRIAND François René, Voyage en Auvergne, réalisé en 1805, mais écrit et publié plus tard.
retrouver les liens
le CAUE est également membre de la commission locale Chaîne des Puys – Faille de Limagne
pour en savoir plus et soutenir la candidature, voir le site : <http://www.chainedespuys-failledelimagne.com/>
STENDHAL, Mémoire d'un touriste, 1838.



le Grand Clermont et son écran depuis Gandaillat ; le puy de Crouël en premier plan, la faille de Limagne et la Chaîne des Puys en fond de décor © MA



Principaux attributs géologiques qui composent l'ensemble tectono-volcanique Chaîne des Puys – Faille de Limagne © E.Langlois

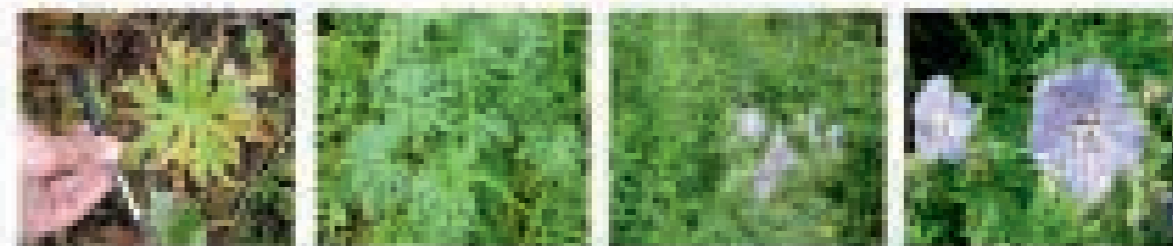
IMAGE DU
FILM

IMAGE DU
FILM

IMAGE DU
FILM



Geranium pratense



Mars 2013

Avril

Mai

Juin



le Caue, partenaire du Conseil général pour le Concours des Villes et Villages Fleuris

En 2013, le conseil général du Puy-de-Dôme s'est vu confier par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, l'organisation d'un Concours annuel départemental du fleurissement et du cadre de vie. De par ses compétences en matière d'architecture, de paysage et d'environnement, le CAUE est devenu le partenaire privilégié du Département pour mener à bien cette mission, la développer et lui permettre d'évoluer.

En parallèle le CAUE du Puy-de-Dôme accompagne également le Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne (CRDTA) ainsi que le Comité National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). Plus de 40 communes auvergnates engagées dans cette démarche d'embellissement ont donc été visitées par le CAUE durant les mois de juillet et septembre 2013.

La qualité de vie devient l'objectif prépondérant des communes qui s'engagent dans cette démarche de labellisation Ville et Villages Fleuris. Cette notion fait référence à la qualité de l'environnement dans sa signification la plus globale, à la fois urbaine, esthétique, écologique, sanitaire ou naturelle. Au fil des années, ce label est progressivement devenu un baromètre de la qualité de vie des communes. Les

critères d'attribution, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, ont progressivement laissé une place prépondérante à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers.

Elaborer un projet de fleurissement et d'embellissement pour un village ou une ville, c'est d'abord révéler son identité et ses paysages. Pour éviter la standardisation des aménagements d'espaces publics, le CAUE accompagne avec le service tourisme du Conseil général les communes inscrites au concours, en leur montrant qu'elles ont tout intérêt à s'appuyer sur leur histoire et leurs savoir-faire. Aménager avec le végétal, c'est prendre en compte toutes les échelles du paysage, toutes les formes végétales ainsi que l'ensemble des strates botaniques disponibles. La mise en place de la trame

verte et bleue, la gestion différenciée des espaces verts, la réduction des pesticides, la gestion raisonnée de la ressource en eau, introduisent des changements profonds. Pour un grand nombre d'élus, de services techniques et de professionnels, ces enjeux sont devenus indissociables des projets de réaménagement des centres bourgs.

Un projet de fleurissement ne peut se suffire à lui-même. Il accompagne tout ce qui construit l'identité locale : les structures géographiques, paysagères et urbaines, les tracés villageois (ou urbains), l'agriculture, les continuités écologiques, les traditions jardinières, l'histoire sociale locale... Pour qu'il soit réussi, le CAUE guide les élus et techniciens des communes à concevoir le projet de fleurissement comme un projet d'aménagement global.



Bourg La Sauzede Enval 2013

fédération nationale

le réseau national des Caue

La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980. Elle regroupe les CAUE représentés par leurs Présidents. La Fédération est un lieu d'échanges, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation. Elle organise pour le réseau et ses partenaires des rencontres, des congrès, des colloques qui leur permettent de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement.

Assemblée générale de la fédération

L'assemblée générale de la Fédération nationale des CAUE s'est tenue le 17 mai 2013 dans les locaux du journal Le Monde à Paris, avec une participation importante de ses membres et en présence de nombreux partenaires. Outre la partie statutaire, plusieurs tables rondes ont permis d'ouvrir de nouveaux chantiers pour la Fédération, dans la perspective d'une évolution des statuts des CAUE. 110 personnes ont participé à l'Assemblée générale. 61 CAUE (dont le CAUE DU PUY-DE-DÔME) et une union régionale étaient représentés.

Lors de cette l'Assemblée générale statutaire, le président Jean-Marie Ruant a rendu compte des travaux de l'année 2012 et fait le point sur l'actualité de la Fédération, marquée par une mobilisation importante sur les travaux législatifs en cours.

Une partie de la journée a été consacrée à l'ouverture d'une démarche d'élaboration collective d'une évolution des CAUE engageant le réseau des CAUE et sa fédération vers des pratiques ancrées sur une réaffirmation du socle législatif qui les fonde.

Au cours d'une table ronde sur le thème des métropoles, Philippe Laurent, Président du CAUE des Hauts-de-Seine et Président de Paris Métropole a pu souligner deux dimensions fortes de

la vocation des CAUE que sont, d'une part, les missions auprès des communes et d'autre part, la spécificité culturelle de leur activité. A son tour, Jean Frébault, Président du Conseil de développement du Grand Lyon a évoqué le rôle particulier des CAUE, facilitateurs de relations entre acteurs, dans les espaces métropolitains, et créateurs de liens avec les territoires voisins.

Cette journée a été l'occasion de présenter les résultats de l'étude action Ingénierie Urbanisme et Intercommunalité, qui s'est déroulée dans 16 départements en 2012 avec le soutien de la DATAR, du ministère de la Culture et de la Caisse des Dépôts/Mairie Conseils, et d'initier un débat sur l'ingénierie de proximité et les CAUE.

Deux autres thèmes ont fait l'objet d'une présentation et de premiers témoignages : - « Transition énergétique & CAUE ». - « Qualité architecturale, permis de construire & CAUE ». Il pourra ainsi être lancé prochainement un appel au réseau des CAUE, pour permettre à chacun de contribuer à éclairer et bâtir, dans les mois à venir, les axes de progrès des CAUE.

Olivier Jacquin, représentant de l'Assemblée des Départements de France (ADF) au conseil d'administration de la FNCAUE, est également intervenu au cours de l'Assemblée générale. Il a fait

part de la proposition du Président de l'ADF de créer un groupe de travail commun avec la Fédération. Le Président Jean-Marie Ruant a confirmé en séance son accord de principe, donné le matin même au Président de l'ADF. Une première rencontre technique préparatoire s'est tenue le 12 juillet.

La relation entre CAUE et Conseil général est au cœur de ces travaux et le volet II à venir de la loi de décentralisation (Projet de loi de mobilisation des régions pour la croissance et l'emploi et de promotion de l'égalité des territoires) fait partie du contexte de ces travaux. Texte issu du site internet de la FNCAUE

Outre les aspects statutaires, l'élection des représentants à la CTP et la présentation du projet de réseau 2012-2014, par le Président Jean-Marie RUANT, la journée a été l'occasion d'entendre quelques membres du réseau et plusieurs partenaires dans le cadre des deux tables rondes, intitulées « CAUE : cultiver l'AUE durablement » et « Projets et ressources au service de l'intérêt général : témoignages et débat ».

Conférence technique permanente et Conseil d'administration

La CTP de la FNCAUE, est composée de directeurs élus par régions, elle est une force de proposition et un outil de gestion des actions communes à l'ensemble des CAUE. Le 17 mai 2013 les membres ont été renouvelés, Michel Astier a été reconduit dans la fonction de représentant de la région Auvergne, il est aussi membre du Conseil d'administration de la fédération des CAUE (3 directeurs titulaires et 3 suppléants sur l'ensemble des CAUE sont concernés). Les réunions de la CTP ont été au nombre de 9.

Le Conseil d'administration de la fédération est composé de 20 présidents et de 3 directeurs, il s'est réuni cinq fois en 2013

Les commissions et groupes de travail, associant élus et techni-

ciens, approfondissent la réflexion sur différents thèmes du cadre de vie. Le CAUE est présent dans les pôles de ressources et groupes de compétences :

- pôle « Métier de conseil »
- atelier « Urbanisme »
- groupe « Énergie »
- groupe « Régénération des tissus pavillonnaires »

Comité de pilotage stratégique

Le CAUE participe aussi au fonctionnement des instances fédérales. Il est membre du groupe "stratégie" qui assiste le Président de la FNCAUE. Le comité de pilotage stratégique est composé : des membres du Bureau de la FNCAUE, les représentants de la CTP au Conseil d'administration (3 directeurs, dont M. Astier) et 6 directeurs + M. Astier représentants les pôles, commissions et ateliers (les ateliers UPAUE : identité diversité, étalement urbain, ruralité commission permanente de vieille juridique, pôle sensibilisation, pôle métiers, pôle formation, comité technique GSI. Deux réunions se sont tenues en 2103

Les CAUE dialoguent avec les professionnels et leurs partenaires :

L'Université Permanente de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (UPAUE) est une plate-forme d'échanges et de réflexions créée à l'initiative des CAUE et la Fédération Nationale des CAUE.

Elle y convie des professionnels du cadre de vie et de l'aménagement, des chercheurs et des partenaires institutionnels. Trois ateliers thématiques sont actuellement ouverts, le CAUE est actif dans les trois domaines :

- ruralités / agricultures et paysages
- identités, diversité des formes habitées
- étalement urbain et territoire durable



En partenariat avec la revue Urbanisme, les CAUE et la FNCAUE ont publié un hors série sur l'étalement urbain (80 pages, novembre 2013). Ce hors série propose des pistes de réflexion et d'actions aux professionnels de la planification et de l'aménagement, aux élus et aux techniciens des villes concernés par l'étalement urbain. Cette revue donne la parole aux professionnels des CAUE qui ont porté cette dynamique dans le cadre de l'Université permanente de l'AUE, ainsi qu'à des universitaires, chercheurs et professionnels de l'urbanisme qui les ont rejoint à l'occasion de ce parcours original. Ce rapprochement fécond réactive le lien indispensable entre la production intellectuelle et l'action de terrain, pour le bénéfice des responsables de l'action publique et des habitants.





S-PASS Territoires est une plateforme web collaborative dédiée à la communauté de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. C'est un projet initié en 2011 par le CAUE du Nord, avec le soutien de l'Europe (fonds FEDER).

La société change, les territoires se transforment. Leur complexité appelle de nouveaux modes d'interprétation et d'échanges, plus innovants, plus participatifs. S-PASS Territoires offre aux acteurs du cadre de vie les moyens d'observer le réel et de construire des collaborations inédites et fécondes au service des territoires en mouvement. S-PASS Territoires prend la forme d'une suite d'applications, de bases de données et d'outils pour l'interprétation des territoires et la gestion de projets. Les outils cartographiques et les ressources documentaires y tiennent une place essentielle.

Le CAUE du Nord a souhaité proposer à d'autres CAUE, dont le CAUE du Puy-de-Dôme, de tester cet outil avec la perspective d'en faire une plate-forme nationale. L'objectif du test, organisé dans le cadre du Comité technique GSI, était donc d'évaluer le potentiel de l'outil pour le réseau des CAUE, dans une logique de mutualisation et de coproduction. Le thème retenu pour l'expérimentation était le paysage.

Les groupes de travail étaient constitués ainsi :

- les directeurs, membres du groupe « stratégies », ont porté leurs réflexions sur les conditions de mise en place d'un outil collaboratif inter-caue (gouvernance, modèle économique, juridique, organisation),

- les chargés de mission et conseillers, membres du groupe « contenus », ont concentré leurs travaux sur les formats communs de mutualisation et la structuration des données,

- les documentalistes, géomaticiens, chargés de communication... membres du groupe « supports », ont étudié les possibilités d'amélioration de l'interface ainsi que des fonctionnalités et des bases de données de la plateforme.

Le séminaire de clôture de préparation de l'expérimentation a eu lieu le 7 décembre 2012 à Lyon, dans les locaux du CAUE du Rhône, sur le thème « Evaluer l'apport de la plateforme pour le réseau CAUE ».

A la suite de ces séminaires, le comité technique GSI a réalisé un bilan. Les travaux de 2012 ont permis :

- De mieux percevoir les enjeux du projet de plateforme au regard du positionnement stratégique des CAUE et de l'adaptation de ses métiers.
- De mieux cerner les dimensions techniques et technologiques du dispositif.
- D'approcher les modèles économiques envisageables et de poser les termes du débat sur le plan de l'ouverture à la participation éventuelle d'acteurs privés.
- De poser la question du cadre juridique dans lequel la plateforme pourra se développer.
- De créer un socle commun aux 15 CAUE testeurs définissant une charte des valeurs partagées, la vocation et l'ambition du projet.
- De chiffrer le budget prévisionnel de l'année test 2013 pour un fonctionnement à 15 structures.

De manière générale il apparaît que les CAUE intéressés voient dans la création de ce dispositif une voie de positionnement stratégique majeur pour leurs équipes et leurs structures.



université d'été à Marseille

Université d'été des CAUE à Marseille : un plaidoyer pour « un outil efficace, indispensable aux élus »

Dans la capitale européenne de la culture, l'université d'été des CAUE a investi la Friche Belle de Mai à Marseille, centre des nouvelles cultures urbaines et haut lieu événementiel du dispositif de Marseille 2013. Un lieu exceptionnel pour échanger sur l'avenir de structures nées il y a plus de 35 ans et qui se trouvent aujourd'hui à un tournant à l'heure des questionnements sur le devenir des institutions locales. Frédéric Vigouroux, président du CAUE 13, a lancé "un appel au maintien" de "cet outil indispensable aux élus".

L'université d'été des CAUE est un espace de dialogue, qui se veut aussi « un moment convivial », qui a réuni cette année 300 participants, professionnels et responsables de CAUE issus de 57 CAUE sur les 92 recensés en France. Cette année le CAUE du Puy-de-Dôme était largement représenté à Marseille avec la participation de la quasi totalité de son équipe. Les débats ont porté plus particulièrement sur : culture, débat et territoire.



> publications

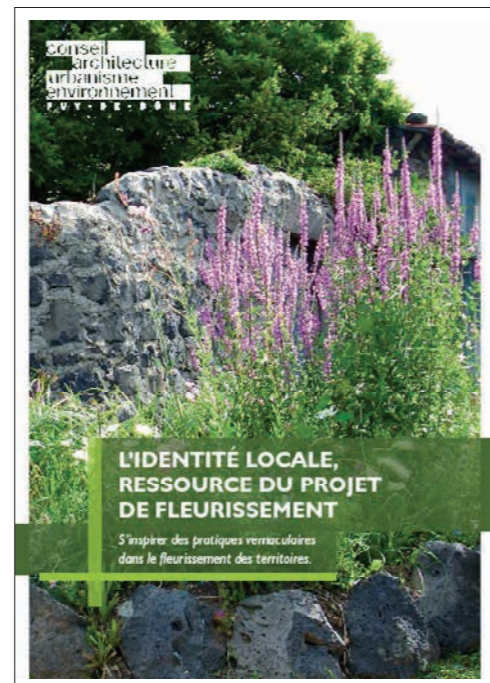
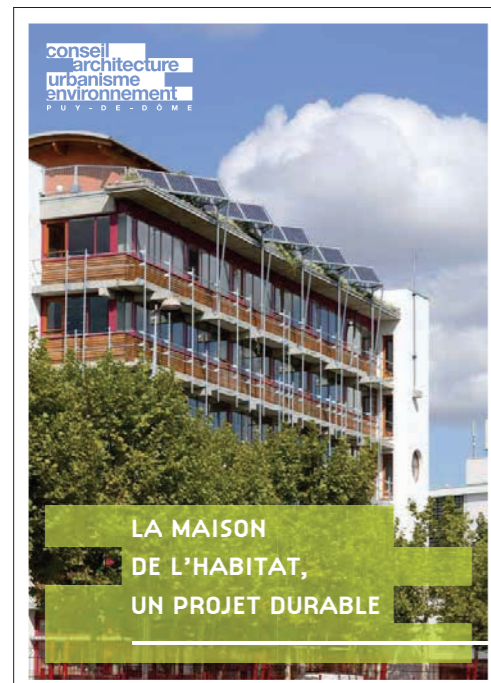
> les journaux en 2013

Publication des n° 24 et 25 en 2013.

Né en 1999 le journal « angles de vues » du CAUE s'est étoffé, il paraît sous sa forme actuelle depuis plus de 6 ans. Cette publication semestrielle comprend 32 pages ; imprimé à 25000 exemplaires ce journal aborde à la fois des sujets d'actualités, de territoires et des articles de réflexions. Outre la mise en ligne sur le site internet du CAUE, la publication est diffusée par voie postale à tous les architectes, paysagistes, urbanistes, élus, établissements scolaires... du département.

Le CAUE a réédité la fiche Maison de l'habitat. Ceci a été l'occasion de donner l'identité complète à la fois du bâtiment et de ses qualités en terme de développement durable et de lister tous les institutions constituant la Maison de l'habitat.

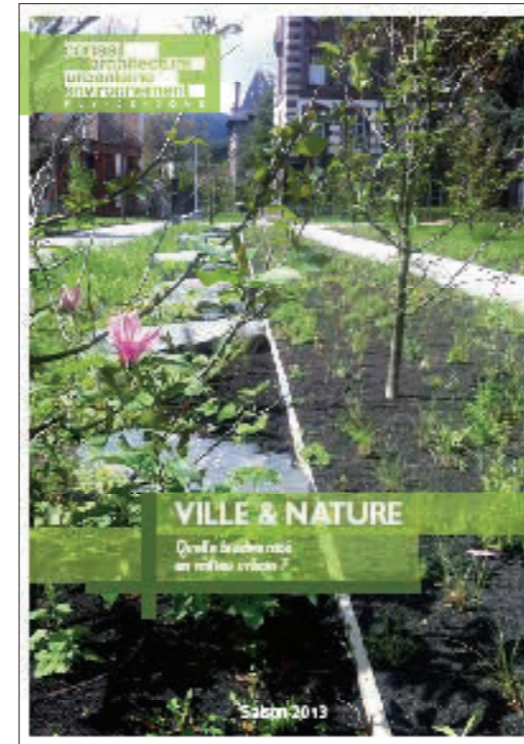
Une nouvelle fiche a été élaborée « l'identité locale, ressource de fleurissement ». C'était l'occasion de reparler de la composition des espaces publics à travers les plantations qui accompagnent notre identité locale.



> les fiches

Quelle biodiversité en milieu urbain?

Le CAUE63 a profité de l'événement de la Semaine Agriculture Paysage 2013, pour promouvoir la sortie de la publication «Quelle biodiversité en milieu urbain?», fruit d'une collaboration avec le conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne et à l'organisation d'un atelier participatif de sensibilisation sur la biodiversité en ville, notamment via les plantes spontanées.



formation



« sauvages de ma rue »

Lors de la semaine du développement durable, le CAUE a été invité à faire une conférence sur le rôle de la végétation urbaine sur le confort thermique. Celle-ci a été précédée par une promenade urbaine de relevé systématique des essences végétales observables dans quelques rues de Clermont Ferrand, avec des naturalistes bénévoles.

Toute plante (ou plantule) observée est identifiée et notée dans une fiche, rue par rue. Les bénévoles saisissent ensuite les données recueillies selon un protocole imposé. Les bases de données produites seront finalement étudiées par des professionnels pour mieux connaître la réalité des écosystèmes urbains.

urbanisme et énergie

En appui à la parution du guide éponyme, le CAUE et l'Aduhme ont monté plusieurs actions de sensibilisation aux liens entre urbanisme et énergie : deux RV thématiques organisés à la Maison de l'Habitat, une conférence au salon des Maires, et des présentations lors de plusieurs conférences.

Afin de toucher les élus ruraux peu présents des événements de la Maison de l'Habitat, des sessions ont été organisées au cœur des territoires ruraux avec nos partenaires locaux (PNR).

En décembre à Ambert, la première de ces réunions a rassemblé un auditoire d'élus et de techniciens mobilisés par les questions de terrain.

habitat participatif

journée portes ouvertes au Village Vertical (Villeurbanne)

Les projets d'habitat participatif prennent corps dans diverses situations géographiques.

Le CAUE participe à la diffusion de la connaissance sur ces types d'habitat innovants, dont la genèse est dirigée des particuliers.

Ils sont le plus souvent situés hors de la ville, mais quelles formes peuvent-ils prendre dans les secteurs de pression urbaine forte ? Pour diffuser les réponses possibles et présenter des exemples de densité qualitative, nous sommes allés visiter le « Village Vertical » à Villeurbanne, grand collectif livré en 2013, qui mixte des logements sociaux en PLAI, en accession à la propriété... et une opération d'habitat coopératif.

les défis santé des bâtiments basse consommation d'énergie



Lionel Favier et Jean Roques qui ont initié une série de 4 conférence-débats ont participé à l'information-formation mise en place par la CAPEB à propos de « LES DEFIS SANTE dans les bâtiments BBC »



formations

pierres sèches



jeudi 10 octobre 2013
à Champeix

Le CAUE du Puy-de-Dôme vous invite à participer à la journée PIERRE SÈCHE Massif Central. le jeudi 10 octobre 2013 à Champeix (63). La pierre sèche, un matériau innovant et créateur d'emplois et de richesses !

Une journée pour échanger et de partager les expériences en réunissant autour d'une même table des intervenants du monde de l'entreprise, de la recherche, des collectivités territoriales.

Cette journée s'adresse tout particulièrement aux entreprises et aux bureaux d'études des domaines du patrimoine, des paysages, des routes et de l'environnement ainsi qu'aux élus des collectivités territoriales et à leurs techniciens. Co-organisation par l'APAMAC, le CAUE du Puy-de-Dôme, les Ateliers du Patrimoine, la Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche et Macéo.

cycle d'évolution professionnelle « directeurs » et « charges de missions »

Les salariés du CAUE 63 peuvent bénéficier d'une formation mise au point par la FN CAUE : Processus de formation-action à partir de partages d'expériences sur les situations concrètes rencontrées par les chargés de missions. Pour les conseillers CAUE, l'animation de groupes de travail, la conduite et l'accompagnement de projets, l'adaptation personnelle au changement, la participation à l'animation de processus décisionnels (gestion du temps, écoute, concertation, arbitrages, positionnement...), et, pour certains, la prise de responsabilités hiérarchiques, sont autant de besoins concrets auxquels pourra répondre la formation proposée. Cette formation est identique dans sa forme et ses objectifs de fond avec le « Cycle d'évolution professionnelle Directeurs ».

Il s'agit de renforcer une culture commune à partager au quotidien entre chargés de missions et directeurs.

Seules diffèrent les situations concrètes support des partages d'expérience.

Principe actif : Partage d'expérience, groupes de réflexions en commun sur les situations concrètes rencontrées par les participants, apports sur mesure : pas de jeux de rôles, le matériel du processus, c'est celui des participants qui réfléchissent, apprennent et progressent à partir des situations qu'ils rencontrent ici et maintenant! Il s'agit d'une démarche impliquante qui demande une participation personnelle active et un engagement de ponctualité et de présence sur les 8 jours.



union régionale Auvergne

le réseau régional des CAUE

Palmarès 2013

> une nouvelle édition du Palmarès « Valeurs d'exemples ® » en 2013.



L'objectif pour les années à venir sera de développer ces relations fructueuses, voire d'étendre le périmètre du Palmarès aux territoires voisins pour qui la qualité architecturale et paysagère est aussi, comme en Auvergne, un enjeu essentiel.

En 2013, cinq nouveaux films ont été financés par l'URCAUE pour les prix régionaux, ce qui porte maintenant à neuf le nombre de courts métrages disponibles sur le site internet du CAUE 63.

Le CAUE du Puy-de-Dôme anime, coordonne et organise ce Palmarès, plus de 1100 heures de travail ont été consacrées à ce projet par l'équipe du Puy-de-Dôme. Une brochure quadrichromie de 80 pages, présentant les projets a été éditée et diffusée, elle fait suite dans un esprit de collections aux publications de 2009 et 2011.

Le Palmarès de l'architecture et de l'aménagement a vu le jour en 2009 sur une initiative du CAUE du Puy-de-Dôme, au niveau départemental pour la première édition, il est devenu régional depuis 2011. Ce Palmarès souhaite porter l'étroite collaboration entre un maître d'ouvrage et un maître d'œuvre à travers 5 catégories : l'urbanisme opérationnel et les études de programmation, les espaces publics, les constructions publiques, les lieux de travail, l'habitat groupé ou collectif et l'habitat individuel. **111** opérations en lice ; une première sélection a été réalisée par chacun des CAUE des quatre départements, en association avec leurs partenaires. **68** projets ont été retenus et soumis à l'avis du jury après une sélection régionale réalisée par le comité de pilotage du Palmarès. Il ne s'agissait pas de présenter des projets architecturaux déconnectés de leur site, mais de proposer des réalisations en interface avec le paysage rural ou urbain, inscrites dans le contexte global et ayant

bénéficié d'une approche transversale et d'une démarche pertinente vis-à-vis de l'environnement, de l'utilisation de matériaux sains et écologiques. Ont été primées par le jury, les réalisations illustrant au mieux le rapport avec le site, la valeur architecturale ou urbaine du projet, la qualité d'usage, la qualité environnementale du projet. L'Union régionale des CAUE d'Auvergne s'est entourée de ses partenaires « historiques », l'Ordre des Architectes, la Maison de l'Architecture et la DRAC. En 2013 le Palmarès a changé un peu dans sa forme et élargit son partenariat, avec le soutien de : la Délégation à l'Aménagement du Territoire Massif Central, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, la Fédération Française du Bâtiment région Auvergne, l'Union régionale des bailleurs sociaux, la CAPEB Auvergne, du Conseil régional d'Auvergne et des parcs naturels régionaux Livradois-Forez et des Volcans d'Auvergne.

A noter : deux réalisations sélectionnées par le CAUE ont été récompensées au niveau national :

. La résidence de 74 logements conçue par le cabinet Seraji a été récompensée par une mention à l'Équerre d'argent 2013 du concours du Moniteur des travaux publics.

. L'espace rural de Marsac en Livradois réalisé par B. Bouchet a reçu le 1er prix du Palmarès national des architectures en terre crue et le prix d'architecture pour la 1^{ère} œuvre par le groupe du Moniteur des travaux publics.



Architecture

La valeur d'exemples d'urbanisme



Marsac, espace public par le design urbain, 2013



Marsac, une architecture de consensus du jour au lendemain, 2013

Le projet de Marsac en Livradois est une véritable réussite architecturale et urbaine. Il s'agit d'un ensemble de logements et de commerces qui s'intègre parfaitement dans le paysage rural. Le projet a été financé par l'URCAUE et a été récompensé par le CAUE.

Le projet de Marsac en Livradois est une véritable réussite architecturale et urbaine. Il s'agit d'un ensemble de logements et de commerces qui s'intègre parfaitement dans le paysage rural. Le projet a été financé par l'URCAUE et a été récompensé par le CAUE.

Le projet de Marsac en Livradois est une véritable réussite architecturale et urbaine. Il s'agit d'un ensemble de logements et de commerces qui s'intègre parfaitement dans le paysage rural. Le projet a été financé par l'URCAUE et a été récompensé par le CAUE.

Le projet de Marsac en Livradois est une véritable réussite architecturale et urbaine. Il s'agit d'un ensemble de logements et de commerces qui s'intègre parfaitement dans le paysage rural. Le projet a été financé par l'URCAUE et a été récompensé par le CAUE.

Le projet de Marsac en Livradois est une véritable réussite architecturale et urbaine. Il s'agit d'un ensemble de logements et de commerces qui s'intègre parfaitement dans le paysage rural. Le projet a été financé par l'URCAUE et a été récompensé par le CAUE.

Le projet de Marsac en Livradois est une véritable réussite architecturale et urbaine. Il s'agit d'un ensemble de logements et de commerces qui s'intègre parfaitement dans le paysage rural. Le projet a été financé par l'URCAUE et a été récompensé par le CAUE.

Marsac, espace public par le design urbain, 2013



Marsac, une architecture de consensus du jour au lendemain, 2013

Le projet de Marsac en Livradois est une véritable réussite architecturale et urbaine. Il s'agit d'un ensemble de logements et de commerces qui s'intègre parfaitement dans le paysage rural. Le projet a été financé par l'URCAUE et a été récompensé par le CAUE.

Le projet de Marsac en Livradois est une véritable réussite architecturale et urbaine. Il s'agit d'un ensemble de logements et de commerces qui s'intègre parfaitement dans le paysage rural. Le projet a été financé par l'URCAUE et a été récompensé par le CAUE.

Le projet de Marsac en Livradois est une véritable réussite architecturale et urbaine. Il s'agit d'un ensemble de logements et de commerces qui s'intègre parfaitement dans le paysage rural. Le projet a été financé par l'URCAUE et a été récompensé par le CAUE.

Le projet de Marsac en Livradois est une véritable réussite architecturale et urbaine. Il s'agit d'un ensemble de logements et de commerces qui s'intègre parfaitement dans le paysage rural. Le projet a été financé par l'URCAUE et a été récompensé par le CAUE.

Environnement et performances énergétiques

Le projet de Marsac en Livradois est une véritable réussite architecturale et urbaine. Il s'agit d'un ensemble de logements et de commerces qui s'intègre parfaitement dans le paysage rural. Le projet a été financé par l'URCAUE et a été récompensé par le CAUE.



Marsac, une architecture de consensus du jour au lendemain, 2013

ESPACE CULTUREL « LES JUSTES » Le Centre / Pays-de-Séane

MISSION

Maître d'ouvrage
CLERMONT COMMUNAUTÉ

Maître d'œuvre
B&P, B&P ASSOCIÉS
TERRAUX ASSOCIÉS

Le projet de construction d'un espace culturel en ville vise à offrir un cadre de travail innovant et à favoriser le dialogue entre les différents acteurs du territoire. Le projet est porté par la communauté de communes des Pays de Séane et le plateau de Séane. Les travaux ont débuté en 2011 et se poursuivent en 2013.



Les volumes des espaces sont articulés autour de deux axes principaux : un axe de circulation et un axe de programmation.



Le projet est porté par la communauté de communes des Pays de Séane et le plateau de Séane.



Valeurs
d'exemples

AMÉNAGEMENT DU SANCTUAIRE Cormet / Pays-de-Séane

MISSION

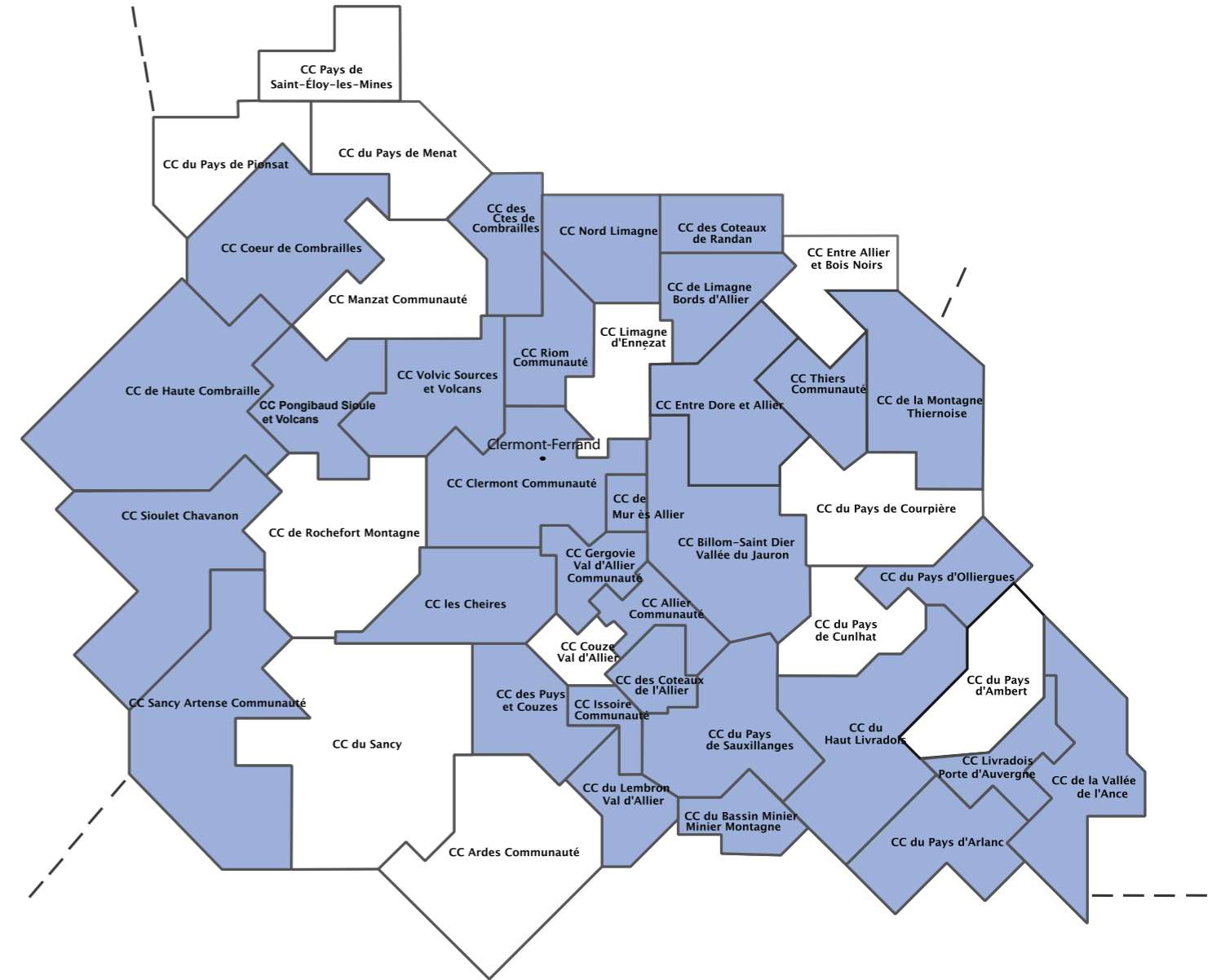
Maître d'ouvrage
CLERMONT COMMUNAUTÉ
CLERMONT COMMUNAUTÉ

Maître d'œuvre
CLERMONT COMMUNAUTÉ
CLERMONT COMMUNAUTÉ
CLERMONT COMMUNAUTÉ

Le projet de construction d'un espace public en ville vise à offrir un cadre de travail innovant et à favoriser le dialogue entre les différents acteurs du territoire. Le projet est porté par la communauté de communes des Pays de Séane et le plateau de Séane. Les travaux ont débuté en 2011 et se poursuivent en 2013.



Le projet est porté par la communauté de communes des Pays de Séane et le plateau de Séane.



Communauté de communes adhérentes en 2013

Allier Comté communauté - Bassin Minier Montagne - Billom Saint Dier/Vallée du Jauron - Cheires (les) -Clermont communauté - Cœur de Combrailles - Côteaux de Randan - Côteaux de l'Allier - Côtes de Combrailles - Entre Dore et Allier - Gergovie Val d'Allier - Haut Livradois - Haute Combraille - Issoire communauté - Lembron Val d'Allier - Limagne Bords d'Allier - Livradois Porte d'Auvergne - Montagne Thiernoise - Mur Es Allier - Nord Limagne - Pays d'Arzac - Pays d'Olliergues - Pays de Sauxillanges - Pontgibaud Sioule et Volcans - Puys et Couzes - Riom communauté - Sancy Artense communauté - Sioulet Chavanon - Thiers communauté - Vallée de l'Ance - Volvic Sources et Volcans - Chatel Guyon - Bromont-Lamothe.



Maurice Mestre
Président



Michel Astier
Architecte directeur



Marie-France Marmy
Attachée de direction



Aurélie Chacornac
Secrétaire



Corinne Miquel
Secrétaire



Thibault Racault
Urbaniste conseiller



Lionel Favier
Architecte conseiller



Christophe Camus
Architecte conseiller



Jean Roques
Architecte conseiller



Stéphane David
Animateur du centre
de ressources



Philippe Robbe
Architecte conseiller



Christine Descoeur
Architecte conseiller



Diane Deboaisne
Architecte conseiller

e
u
a
c
u
d
e
p
i
u
q
é
r
i

6 REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES

> nommés par le Conseil général avril 2011

M. MESTRE Maurice, Conseiller Général, Président du CAUE • M^{me} GIRON Dominique, Conseillère Générale, 1^{ère} Vice-président du CAUE • M. BUCHE Jean-Pierre, Conseiller Général, 2^{ème} Vice-président du CAUE • M. MARION François, Conseiller Général, Trésorier du CAUE • M^{me} MAISONNET Sylvie, Conseillère Générale • M. MONEYRON Florent, Conseiller Général,

4 REPRESENTANTS DE L'ETAT (membres de droit)

L'Architecte des Bâtiments de France, M. Jérôme AUGER • Le Directeur Départemental des Territoires • M. BORREL Didier, Secrétaire du Bureau du CAUE • L'Inspectrice d'Académie • M^{me} MAIRE, Dasen • Poste laissé vacant par la modification des compétences territoriales de l'Etat (DDT/DDA), mais nomination par la Préfecture de M^{me} WILLIAMS Lisa de la DDT,

4 REPRESENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNEES

> désignés par M. le Préfet juin 2011

M. Bruno REYNE, architecte, Président de l'ordre des Architectes Auvergne • M. FERRI André, entrepreneur, représentant la confédération artisanale du bâtiment (CAPEB), Secrétaire adjoint du Bureau du CAUE • M. GENESTE Louis, représentant la fédération du BTP 63 (FFBTP) • M. RANOUX Gérard, architecte

Conseil d'administration 2013

2 PERSONNES QUALIFIEES

> désignées par M. le Préfet juin 2011

M. MICHELIN Yves, géographe, spécialiste du paysage, enseignant à l'ENITA • M. KANDER Rachid, directeur de l'agence d'urbanisme et de développement de Clermont-Métropole

6 MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

> le 11 juillet 2011

M. SEGAUD Jean-Claude, administrateur de l'office du BTP63 • M^{me} MAILLOT Catherine, directrice du PACT du Puy-de-Dôme, architecte • M. MASSONNEAU Sylvain, président régional de l'Union des Maisons Françaises • M. LEANDRI Paul directeur de l'ENSACF (école d'architecture) • M. PARCORET Georges, directeur développement maîtrise ouvrage OPHIS du Puy-de-Dôme • M. ROUBEYRIE Fabrice, responsable département développement LOGIDÔME

1 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

> élu le 21 juin 2011 par le personnel du CAUE

M. ROBBE Philippe, représentant du personnel auprès du CA (voix consultative).

6 MEMBRES DU BUREAU

M. MESTRE Maurice, Conseiller Général, Président du CAUE • M^{me} GIRON Dominique, Conseillère Générale, 1^{ère} Vice-président du CAUE • M. BUCHE Jean-Pierre, Conseiller Général, 2^{ème} Vice-président du CAUE • M. MARION François, Conseiller Général, Trésorier du CAUE • M. BORREL, Directeur Départemental des Territoires, Secrétaire du Bureau du CAUE • M. FERRI André, entrepreneur, représentant la (CAPEB), Secrétaire adjoint du Bureau du CAUE.